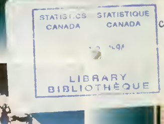
Catalogue 96-307F

Les familles au Canada

LE CANADA À L'ÉTUDE





Le Canada à l'étude

Les familles au Canada

Janet Che-Alford
Catherine Allan
George Butlin

N° 96-307F au catalogue

Publié par Statistique Canada et Prentice Hall Canada Inc.





Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Données de catalogage avant publication (Canada)

Che-Alford, Janet
Les familles au Canada

(Le Canada à l'étude)
CS96-307F
Publié aussi en anglais sous le titre :
Families in Canada.

1. Famille -- Canada -- Statistiques. 2. Ménages --
(Statistiques) -- Canada -- Statistiques.
3. Canada -- Recensement, 1991. I. Allan, Catherine.
II. Butlin, George. III. Statistique Canada.
IV. Titre. V. Série : Le Canada à l'étude (Ottawa, Ontario).

HQ559.C4414 1994 306.85'097'021 C94-931033-6

Publication autorisée par le ministre
responsable de Statistique Canada

ISBN 0-13-310450-8
Publié par Statistique Canada et Prentice Hall Canada Inc.

Éditeur : Michael Bickerstaff, Prentice Hall Canada Inc.
Gestionnaire de produit : Lorna Bailie, Statistique Canada

1 2 3 4 5 98 97 96 95 94

Imprimé et relié au Canada.

Distribué par : Prentice Hall Canada Inc.
1870 Birchmount Rd.
Scarborough, Ontario
M1P 2J7



1994
Année internationale
de la famille

Préface

Le Canada à l'étude est une série de publications qui brosse un tableau de la population canadienne par le biais de l'analyse des données recueillies dans le cadre du recensement de la population et du logement de 1991. Chaque publication aborde un thème différent dans une optique démographique, sociale, culturelle et économique.

Les auteurs de cette série ont voulu rendre leurs analyses instructives et faciles à lire. Ils ont eu recours à des graphiques et à des tableaux descriptifs pour mieux illustrer l'information. Les résultats sont souvent comparés à ceux des recensements précédents ce qui met en évidence l'évolution du Canada et des Canadiens.

Les publications sont préparées par des analystes de Statistique Canada qui les font revoir par leurs pairs au Bureau même et par des experts de l'extérieur. Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à la présente publication, qui est à la fois utile et intéressante.

Je veux aussi témoigner ma reconnaissance aux millions de Canadiens qui ont rempli leur questionnaire le 4 juin 1991. Statistique Canada est très fier de pouvoir diffuser aujourd'hui un tel sommaire des résultats du recensement. J'espère que le lecteur prendra plaisir à lire la présente publication, et les autres de la même série.

Le statisticien en chef du Canada
Ivan P. Fellegi

Table des matières

Table des matières (suite)

Table des matières (suite)

Liste des tableaux

Table des matières (fin)

Liste des graphiques

Liste des tableaux en annexe

Faits saillants

- Il n'existe pas de définition universelle de la «famille».
- Les changements démographiques, sociaux, économiques et technologiques ainsi que l'évolution des valeurs sociétales influent sur la structure et la forme des familles. En conséquence, de nouvelles formes de familles apparaissent, qui donnent lieu à l'élaboration de nouvelles définitions.
- En 1991, environ 84 % des Canadiens, soit approximativement 23 millions de personnes, vivaient dans des familles comme époux, épouse, partenaire en union libre, parent seul ou enfant.
- Le nombre de couples cohabitant hors des liens du mariage a plus que doublé entre 1981 et 1991, passant à environ 726 000. En 1991, il y avait environ 1 452 000 personnes qui vivaient en union libre.
- Les familles époux-épouse représentent encore la majorité (87,0 %) de l'ensemble des familles en 1991. Les couples en union libre forment une part croissante des familles époux-épouse, leur proportion ayant grimpé de 6,4 % en 1981 à 11,3 % en 1991.
- En 1991, on a dénombré près d'un million de familles monoparentales au Canada, ce qui représente 13 % de l'ensemble des familles. Quatre de ces familles sur cinq ont à leur tête une femme.
- En 1991, environ 40,2 % des familles époux-épouse ne comptaient pas d'enfants à la maison. Il s'agissait de couples n'ayant jamais eu d'enfants (16,3 %) ou de couples dont les enfants avaient quitté la maison (23,9 %).
- Le nombre d'enfants de moins de 25 ans vivant dans des ménages comptant un couple marié a décru légèrement entre 1981 et 1991, alors que le nombre d'enfants dans les ménages comptant un couple en union libre ou un parent seul a augmenté.

- Une plus forte proportion de personnes âgées étaient le soutien de leur ménage en 1991 (83,5 %) qu'en 1971 (74,9 %). La proportion de personnes âgées vivant seules a également augmenté, ayant passé de 18,4 % en 1971 à 25,9 % en 1991.

- Plus de femmes ayant des enfants entrent dans les rangs de la population active. Leur taux d'activité a grimpé de 52,4 % en 1981 à 68,4 % en 1991.

- Au Canada, en 1988, plus de la moitié des enfants de moins de 13 ans se sont fait garder au moins 1 fois par des personnes autres que leurs parents au cours d'une semaine donnée.

- En 1992, les hommes consacraient en moyenne 4,0 heures par jour à un travail rémunéré comparativement à 2,4 heures pour les femmes. Ils passaient en moyenne 2,6 heures par jour à effectuer un travail non rémunéré alors que les femmes y consacraient en moyenne 4,5 heures.

- En 1990, les familles époux-épouse affichaient un revenu moyen de 58 440 $, comparativement à 21 876 $ pour les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin et à 38 285 $ pour les familles monoparentales où le parent est de sexe masculin.

- Dans l'ensemble des familles, les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin comportaient la plus forte proportion de familles dépensant 30 % ou plus de leur revenu pour se loger. C'étaient les familles les plus susceptibles d'avoir des problèmes d'accessibilité au logement.

Introduction

L'évolution de la famille au Canada a retenu beaucoup l'attention. De nombreux exposés journalistiques ont fait état du récent déclin de la famille type qui serait formée d'un époux dans la population active, d'une épouse au foyer et de leurs enfants. L'état de la famille canadienne a suscité de nombreuses inquiétudes ainsi qu'un sentiment d'incertitude généralisé quant à son avenir.

Des nouveaux phénomènes comme l'augmentation du nombre de divorces, de familles reconstituées, de couples en union libre, de parents seuls ainsi que l'activité des femmes ayant de jeunes enfants sont autant de facteurs souvent cités pour étayer la thèse de l'avenir incertain de la famille au Canada. D'une manière ou d'une autre, on semble penser que les fonctions de la famille qui consistent à donner des soins aux enfants, à les éduquer, à leur assurer un soutien social, à leur transmettre les valeurs et à les guider sont menacées par la nouvelle diversité des formes de familles qui ne se conforment pas à la famille idéale traditionnelle. Et pourtant, les liens familiaux du sang, du mariage et de l'adoption restent encore les caractéristiques fondamentales de l'organisation de la vie sociale au Canada.

Le fait que les Canadiens vivent au sein de familles en proportion toujours forte témoigne de l'importance de la vie familiale. En 1991, environ 84 % de Canadiens et Canadiennes (approximativement 23 millions) vivaient dans des familles en tant qu'époux, épouse, conjoint en union libre, parent seul ou enfant[1]. Les couples actuellement mariés représentent un peu plus de la moitié de cette proportion qui est complétée par les couples en union libre (6 %), les parents seuls 4 %) et les enfants (39 %).

Dans le présent rapport, nous décrirons les caractéristiques des changements et la diversité des familles à l'aide des données du recensement de 1991, de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1992 et d'autres sources à Statistique Canada. Il s'agira d'une analyse descriptive claire des tendances principales relatives à la structure de la famille dans une perspective historique. L'évolution et la diversité des familles ne nuisent pas nécessairement à leur fonctionnement : les mêmes tendances statistiques peuvent souvent être interprétées de façon à la fois positive et négative.

L'interprétation des tendances relatives à la famille représente une tâche complexe et sujette à controverse. En effet, les changements actuels dans la forme des familles peuvent être bénéfiques pour certains membres, nuisibles pour d'autres ou encore ne pas prêter à conséquence. Par exemple, les familles comptant deux personnes gagnant un revenu peuvent améliorer leur bien-être économique et se donner plus de possibilités de choix quant aux études et aux modes de vie. Par contre, les membres de ces familles peuvent éprouver des difficultés à équilibrer leurs obligations professionnelles et leurs obligations familiales. Un rapport comme celui-ci ne peut traiter de tous les aspects de l'interprétation de la composition de la famille. Néanmoins, nous espérons que les informations présentées pourront susciter à l'avenir des recherches et analyses approfondies.

Le présent rapport commence par aborder la question : Qu'est-ce qu'une famille? Nous comparons les définitions classiques aux définitions actuelles et en voie d'élaboration. Un examen de la question controversée sur les aspects à inclure ou à exclure dans la définition de la famille permet d'illustrer l'évolution et la diversité dans la structure des familles.

Le deuxième chapitre présente des profils démographiques des familles canadiennes. Il traite des nouvelles tendances démographiques relatives à la constitution, à l'expansion et à la dissolution des familles. Les caractéristiques des familles comme la composition, la taille et la structure sont examinées à la lumière des tendances historiques.

Dans le troisième chapitre, nous examinons la situation des particuliers dans le ménage en insistant particulièrement sur les personnes faisant partie des groupes d'âge ayant connu les changements les plus marqués, c'est-à-dire les enfants et les personnes âgées.

Enfin, dans le dernier chapitre nous examinons le bien-être économique des familles en mettant en relief les différences sur le plan des principaux indicateurs économiques : activité, revenu de la famille et coûts d'habitation. En outre, nous traitons brièvement des besoins en matière de services de garde d'enfants, de l'utilisation du temps ainsi que des politiques du lieu de travail.

Chapitre 1

Qu'est-ce qu'une famille?

Aucune définition universelle

Le thème de la famille a fait l'objet de nombreuses études et constitue le sujet de nombreux documents. Malgré les nombreuses recherches approfondies entreprises sur ce sujet au cours des années, aucune définition universelle de la famille n'a été établie.

Il est généralement reconnu que la famille est un élément de base fondamental de la société. Toutefois, ce consensus sur le rôle de base de la famille n'a pas donné lieu a un consensus sur une définition précise de la famille.

La famille évolue

La «famille» peut être définie de nombreuses façons différentes. Les changements survenus sur les plans démographique, social, économique et technologique, de même que l'évolution des valeurs sociales ont eu une incidence profonde sur la structure et sur la forme des familles. En raison de ces changements constants, on voit apparaître de temps en temps de nouvelles formes familiales qui donnent lieu à l'élaboration de nouvelles définitions.

De nombreux chercheurs se sont posé la question : «Qu'est-il arrivé à la famille?» Certains ont étudié le phénomène de la famille à la lumière de son évolution dans le temps et en classant les changements par catégories. Par exemple, la sociologue canadienne Margrit Eichler a relevé sept changements importants survenus au cours des 25 dernières années[1] :

- les gens vivent plus longtemps;
- le nombre de naissances a diminué;
- la technologie a envahi le foyer;
- de nos jours, la plupart des femmes gagnent un revenu;
- le nombre de mariages décroît alors que le nombre de divorces s'accroît;

- les gens sont davantage conscients de l'existence de la violence familiale;
- la participation des enfants à la vie familiale est davantage acceptée, ce qui nécessite l'interaction avec les adultes.

De même, Jean Veevers a décrit huit tendances principales observées au sein de la famille canadienne[2] :

- modification des rôles liés au sexe;
- liberté sexuelle accrue et de ce fait déclin de la vision des deux poids deux mesures en ce qui a trait à la sexualité;
- liberté accrue quant au choix du partenaire;
- les personnes non mariées sont plus nombreuses et leur présence est plus manifeste; sensibilisation accrue à la présence des homosexuels;
- augmentation du nombre de divorces et de remariages;
- augmentation du nombre de femmes au travail, ce qui occasionne des problèmes de double charge de travail, emploi et travail à la maison;
- baisse marquée de la fécondité;
- les personnes âgées sont plus nombreuses et leur présence est plus manifeste.

Les statistiques passées et présentes confirment l'avènement de ces changements. Selon les statistiques démographiques, les taux de mortalité, de natalité et de nuptialité diminuent alors que les taux de divorce augmentent. Entre 1971 et 1991, selon les ***Rapports sur la santé*** de Statistique Canada, le taux de mortalité pour 1 000 personnes est tombé de 7,3 à 7,2, le taux de natalité de 16,8 à 14,9 pour 1 000 femmes alors que le taux de nuptialité a chuté de 8,9 à 6,4 pour 1 000 personnes[3]. En revanche, le taux de divorce a doublé, ayant passé de 1,4 à 2,8 pour 1 000 personnes au cours de ces deux décennies[4].

Les changements sur le plan socio-économique sont également évidents. Par exemple, le nombre de couples cohabitant hors des liens du mariage a plus que doublé entre 1981 et 1991; la proportion de ces couples par rapport à l'ensemble des familles est passée de 5,6 % en 1981 à près de 9,9 % en 1991[5]. On constate également la présence accrue d'autres phénomènes sociaux qui autrefois étaient mal vus et qui sont maintenant de plus en plus acceptés par la société, comme le fait d'élever des enfants hors des liens du mariage, le remariage, les relations homosexuelles. L'accroissement constant du nombre de femmes, et particulièrement de femmes mariées, dans la population active de même que le vieillissement de la population sont autant de facteurs qui entraînent des changements dans notre société. Le taux d'activité des femmes a grimpé de 40 % en 1971 à 60 % en 1991[6]. Cette augmentation du nombre de femmes au travail est liée à certaines tendances observées, comme le fait de retarder la maternité, la réduction de la dépendance économique des femmes envers les hommes, et par suite, l'acceptation du divorce comme option viable par rapport à un mariage malheureux. La proportion de personnes âgées (65

ans et plus) est également à la hausse, ayant passé de 1 sur 10 en 1981 à presque 1 sur 8 en 1991. On prévoit que la population de personnes âgées s'accroîtra à un taux encore plus rapide aux cours des prochaines décennies à mesure que les membres de la génération du baby-boom joindront les rangs des personnes âgées[7]. Les besoins en matière de réseaux de soins et de soutien aux familles s'accroîtront probablement tout autant. Il n'est pas rare aujourd'hui de voir des adultes confrontés à la responsabilité de prendre soin à la fois de leurs enfants et de leurs parents âgés.

Parallèlement à tous ces changements, on observe que les innovations technologiques ont transformé radicalement la vie quotidienne au 20e siècle. Les améliorations apportées aux systèmes de transport ont permis de réduire le temps nécessaire au navettage et d'accroître la mobilité. Les progrès technologiques dans le domaine des télécommunications ont permis l'installation de bureaux à domicile. Des innovations comme le télétravail, les horaires variables de travail et les programmes de travail à domicile ont été mis en oeuvre par des employeurs tant du secteur privé que du secteur public. La technologie a également des répercussions sur les rapports entre les personnes dans une famille. En effet, la grande diversité des produits de divertissement à domicile comme les téléviseurs, les magnétoscopes et les ordinateurs personnels a une incidence sur le temps consacré par les membres de la famille aux relations interpersonnelles. Les appareils ménagers qui permettent de gagner du temps comme les laveuses à vaisselle et les fours micro-ondes réduisent du même coup le temps consacré aux tâches qui traditionnellement étaient faites en famille.

L'incidence de ces changements sur la famille est de nature tellement complexe, permanente et irréversible qu'elle est difficile à mesurer. Dans les trois prochains chapitres, nous analyserons certains de ces changements en examinant les caractéristiques (comme la taille et la structure) des familles, la situation des particuliers dans le ménage et le bien-être économique des familles. Il importe de noter que les modifications dans la structure et dans la composition des familles découlent, en fait, de profondes transformations démographiques, sociales, économiques et technologiques.

Définitions de la famille

Qu'est-ce qu'une famille? La plupart des gens sont incapables d'en donner une définition précise. L'homme de la rue peut dire qu'il s'agit d'un groupe formé des parents et des enfants. Un autre ajoutera les grands-parents, les frères, les soeurs, les oncles, les tantes, les neveux et les nièces. Il semble que selon l'opinion populaire le concept de famille englobe le père, la mère et les enfants ainsi que les proches parents.

Petit Robert 1 : personnes apparentées vivant sous le même toit, et spécialement le père, la mère et les enfants; ensemble des personnes liées entre elles par le mariage et par la filiation, ou exceptionnellement, par l'adoption; succession des individus qui descendent les uns des autres, de génération en génération.

Grand dictionnaire encyclopédique *Larousse* : ensemble des générations successives descendant des mêmes ancêtres; ensemble des personnes liées par un lien de parenté ou d'alliance; ensemble formé par le père, la mère et les enfants; ensemble constitué par les enfants issus du mariage; par rapport à quelqu'un, le conjoint, l'enfant, le parent avec qui il vit.

Dictionnaire *Hachette* : ensemble de personnes formé par le père, la mère et les enfants et vivant dans une même maison; ensemble des enfants issus d'un mariage; ensemble de toutes personnes ayant un lien de parenté.

Les éléments communs dans ces définitions sont les parents, les enfants et les personnes apparentées vivant sous un même toit. Ainsi, comme c'était le cas dans les définitions avancées par le grand public, l'accent est mis sur la composition de la famille, c'est-à-dire sur les personnes qui en font partie. En outre, comme le mot «famille» vient du latin «familial» qui signifie ménage, ces définitions sous-entendent l'idée de la vie en commun dans la même maison.

Dans le domaine des sciences sociales, la définition de la famille est plus rigoureuse[8]. Selon George P. Murdock (1949), la famille est :

> *un groupe social qui se caractérise par la résidence en commun, la coopération économique et la reproduction. Elle comprend des adultes des deux sexes parmi lesquels deux au moins entretiennent un rapport sexuel jouissant de l'approbation sociale, ainsi qu'un ou plusieurs enfants, engendrés ou adoptés par ceux-ci. (traduction)*

Comme l'a mentionné Eichler (1983), la définition de Murdock a eu une très forte influence sur la sociologie de la famille. Eichler a également examiné deux autres définitions sociologiques : celle de Rose Laub Coser et celle de William N. Stephens. Coser (1974) a reformulé la définition de Murdock :

> *un groupe présentant les attributs organisationnels suivants : il tire son origine du mariage; il est formé d'un époux, d'une épouse et des enfants nés de leur mariage bien que d'autres parents peuvent trouver place auprès de ce groupe nucléaire, et le groupe est uni par des obligations et des droits moraux, légaux, économiques, religieux et sociaux (notamment les droits et les prohibitions touchant la sexualité ainsi que des sentiments structurés socialement comme l'amour, l'attirance, la piété et la révérence). (traduction)*

Stephens (1963) définit la famille comme suit :

> *une organisation sociale fondée sur le mariage et le contrat de mariage, notamment la reconnaissance des droits et des responsabilités parentaux, la résidence commune pour l'époux, l'épouse et les enfants et les obligations économiques réciproques entre l'époux et l'épouse. (traduction)*

Il appert que ces définitions ne font pas uniquement état de la composition et de la structure de la famille mais également de ses fonctions. Comme les fonctions, la

composition et la structure de la famille évoluent dans le temps, il est difficile de trouver une définition complète qui tiendrait compte de la diversité des familles, notamment des modèles anciens comme des nouvelles formes et fonctions familiales.

Eichler fait la remarque que les définitions de la famille selon Murdock, Coser et Stephens ne s'appliquent pas à la réalité des familles modernes. Aucune de ces définitions n'inclut les familles monoparentales ou les familles reconstituées. Elle suggère la définition de travail suivante :

> *Une famille est un groupe social qui peut ou non inclure des adultes des deux sexes (p. ex., les familles monoparentales), qui peut ou non inclure un enfant ou plus (p. ex., les couples sans enfants), lesquels peuvent ou non être nés de leur mariage (p. ex., les enfants adoptés ou les enfants d'un des partenaires adultes issus d'une union précédente). Le lien des adultes peut ou non avoir son origine dans le mariage (p. ex., couples en union libre), ils peuvent ou non partager un même domicile (p. ex., couples dans lesquels les conjoints vivent dans des villes différentes). Les adultes peuvent ou non avoir des rapports sexuels et la relation peut ou non mettre en jeu des sentiments structurés socialement comme l'amour, l'attirance, la piété ou la révérence. (Traduction)*

Eichler se rend bien compte qu'il ne s'agit pas d'une définition très utile ni définitive, bien qu'elle soit réaliste. Elle admet que cette définition si large soit-elle exclut certains groupes familiaux comme les couples homosexuels et les communes familiales.

Les organisations et organismes intéressés par les dossiers relatifs à la famille ont également élaboré leurs propres définitions. Le numéro de mars 1992 de Transition, publié par l'Institut Vanier de la famille comportait une discussion à ce sujet. L'approche adoptée par l'Institut consiste à examiner «les fonctions communes que remplissent les familles qui bénéficient aussi bien à leurs membres qu'à la société en général». Il préconise l'utilisation d'une définition «globale» et non pas «limitative», c'est-à-dire une définition qui ne s'en tient pas uniquement à la structure. Cette définition met l'accent sur «ce que les familles font plutôt que sur ce à quoi elles ressemblent, sur la fonction plutôt que sur leur composition ou leur structure en vue de déterminer quel est le «dénominateur commun de toutes ces structures.» L'Institut définit la famille comme suit :

> *toute association de deux personnes ou plus liées entre elles par les liens du consentement mutuel, de la naissance ou de l'adoption et qui, ensemble, assument la responsabilité de diverses combinaisons de certains des éléments suivants : (1) l'entretien matériel et les soins des membres du groupe; (2) l'ajout de nouveaux membres par le biais de la procréation ou de l'adoption; (3) la socialisation des enfants; (4) le contrôle social des membres; (5) la production, la consommation et la distribution des biens et services; (6) la satisfaction des besoins affectifs*[9].

Il s'agit de l'aveu même de l'Institut Vanier de la famille d'une définition large qui n'utilise pas des éléments de base comme la naissance ou l'adoption pour distinguer les membres d'une famille des non-membres, comme le font de nombreuses autres définitions.

Dans le domaine de l'enseignement, les cours d'éducation familiale sont souvent enseignés à l'école secondaire. Par exemple, le ministère de l'Éducation de l'Ontario utilise la définition suivante de la famille comme fondement du cours d'éducation familiale[10] :

> *La famille est une entité sociale de personnes interagissant entre elles qui prennent des engagements, assument des responsabilités, satisfont mutuellement leurs besoins affectifs, se socialisent, transmettent les valeurs culturelles et religieuses et partagent leurs ressources, sur une période de temps. (traduction)*

Cette définition met en relief les aspects sociaux, psychologiques et économiques de la cellule familiale en prenant en considération tant les relations physiques que les relations émotives.

Pour l'administration publique, qu'elle soit locale, provinciale ou fédérale, la façon de définir la famille peut avoir une incidence sur la gestion des politiques et des programmes. Par exemple, un demandeur peut se voir accorder ou refuser les prestations de certains programmes selon qu'il fait ou non partie d'une famille. De même, des questions comme la répartition de la propriété, l'exécution d'un testament ou la responsabilité envers les mineurs sont quelques exemples.

En vue d'accorder toute l'attention nécessaire aux réalités familiales dans toutes ses politiques et d'étudier les sujets ayant trait à la famille, le gouvernement du Québec a créé le Conseil de la famille en 1987. Cet organisme a élaboré la définition opérationnelle de la famille de la façon suivante :

> *Le groupe de parent(s)-enfant(s) unis par des liens multiples et variés pour se soutenir réciproquement au cours d'une vie et favoriser à leur source le développement des personnes et des sociétés.*[11]

Pour trouver une solution au problème de baisse de la fécondité dans la province à cette époque, le gouvernement du Québec a mis en oeuvre des mesures incitatives comme les congés de maternité et de paternité et les primes à la naissance, particulièrement dans le cas d'un troisième enfant. En conséquence, le taux de fécondité au Québec a commencé à s'accroître en 1988 et, jusqu'en 1991, il augmentait encore. Un examen plus détaillé du taux de fécondité par rang de naissance permet de constater que le nombre de naissances de troisièmes enfants augmentait lui aussi[12].

Dans un programme conjoint de lutte contre la violence familiale et la violence faite aux femmes, le Conseil de recherches en sciences humaines et Santé et Bien-être social Canada ont défini la famille comme suit :

> *un groupe de personnes qui sont liées par des liens affectifs, de parenté, de dépendance ou de confiance.*[13] *(traduction)*

On peut remarquer qu'il s'agit d'une définition assez large. Le programme l'a peut-être voulu ainsi compte tenu de la population cible visée.

Aux fins des déclarations de revenu, Revenu Canada a récemment fourni de nouvelles directives à tous les couples en union libre formés de partenaires de sexes opposés qui ont vécu en union conjugale pendant au moins un an ou qui sont parents du même enfant. À partir du 1er janvier 1993, ces conjoints seront traités de la même façon que les couples légalement mariés.

Dans le domaine des statistiques, deux définitions officielles sont incluses dans le ***Dictionnaire du recensement de 1991*** de Statistique Canada : la définition de la famille de recensement et la définition de la famille économique.

> La **famille de recensement** est formée d'un couple actuellement marié (avec ou sans fils ou filles jamais mariés des deux conjoints ou de l'un d'eux), d'un couple vivant en union libre (avec ou sans fils ou filles jamais mariés des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou d'un parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un fils ou une fille jamais marié.

> La **famille économique** est un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.

Aux fins du recensement, toutes les familles de recensement sont également comptées comme familles économiques, soit qu'une famille de recensement constitue une famille économique, soit que deux familles de recensement ou plus forment une telle famille. Toutefois, dans certains cas, les familles économiques ne sont pas des familles de recensement. Par exemple, un parent demeurant avec un fils ou une fille divorcé ou deux frères partageant la même pièces d'habitation forment des familles économiques mais non des familles de recensement[14].

La différence entre les concepts de famille de recensement et de famille économique s'apparente à la distinction courante établie entre la famille nucléaire et la famille étendue. La famille nucléaire est formée d'un homme, d'une femme et de leurs enfants, vivant tous généralement dans un logement privé ou un logement distinct. Lorsque la famille nucléaire s'élargit pour inclure non seulement les parents et leurs enfants non mariés vivant à la maison mais aussi les enfants mariés, leurs conjoints ainsi que leurs enfants, elle devient une famille étendue. La famille nucléaire représente l'unité de base la plus courante parmi tous les genres de famille existants. C'est le genre de famille auquel se conforme la majorité de la population canadienne. Par ailleurs, les familles étendues peuvent être plus répandues dans certains groupes ethniques ou culturels, où au cours de certaines périodes de difficultés économiques lorsque plusieurs familles peuvent trouver avantageux de partager un logement.

Cinquante ans de définitions de la famille dans le cadre du recensement du Canada

Au cours des 50 dernières années, les recensements canadiens ont permis de recueillir et de coder des données sur la famille en relevant le défi de maintenir une équivalence conceptuelle d'un recensement à l'autre d'une part et de tenir compte de l'évolution de la famille d'autre part. En examinant les définitions de la famille et les données publiées connexes de chaque recensement, il est possible de repérer certains des changements survenus au sein des familles.

Avant le recensement de 1941, la définition de la famille semblait être fondée sur le concept de logement selon lequel étaient incluses les personnes qui partageaient leurs repas et dormaient sous le même toit. Dans un certain sens, la famille représentait l'unité économique de base et on établissait peu de distinction entre le ménage et la famille.

Un changement majeur a été apporté en 1941 à la définition de la famille, lorsqu'on a introduit le concept de «famille nucléaire». Contrairement aux recensements précédents, les personnes apparentées qui ne faisaient pas partie de la famille immédiate, n'étaient pas considérées comme membres de la famille peu importe si elles étaient à la charge du chef de la famille. En 1941, environ 88 % des 2,5 millions de familles canadiennes étaient des familles nucléaires.

Dans la même année de recensement, on a également modifié la définition des enfants. Seuls les fils et filles non mariés du chef de la famille qui vivaient encore à la maison étaient comptés comme des enfants. Les statistiques publiées sur les enfants ne portaient que sur les enfants âgés de moins de 25 ans.

Durant la période allant de 1951 à 1976, des modifications subtiles ont été apportées au classement des membres de la famille. Par exemple, au recensement de 1956, Statistique Canada a établi pour la première fois une distinction entre la famille de recensement et la famille économique, dont nous avons parlé plus tôt. Ces définitions sont demeurées fondamentalement inchangées depuis ce temps. D'autres modifications ont été apportées en 1976, alors que les petits-enfants, les neveux et nièces qui auparavant étaient considérés comme des fils et des filles du chef du ménage lorsqu'il s'agissait d'enfants en tutelle, ont été classés selon leur lien réel avec le chef du ménage.

Les modes de vie non traditionnels sont devenus plus courants, vers la fin des années 1960 et au cours des années 1970, période où l'on a vu apparaître des bouleversements culturels, des mouvements sociaux et où de nouvelles expériences sociales ont été tentées. Dans le cadre de la collecte du recensement de 1976, même si l'union libre était mentionnée, aucune question ne portait précisément sur ce genre de relation. Néanmoins, 73 000 répondants ont indiqué qu'ils vivaient en union libre. Une catégorie distincte, soit partenaire en union libre, a été ajoutée à la liste relative aux liens avec la Personne 1 dans le questionnaire du recensement de 1981, premier recensement où les couples en union libre ont été dénombrés. L'augmentation du nombre de couples en union libre (de 356 610 en

1981 à 486 940 en 1986) a amené l'ajout d'une question distincte sur l'union libre au recensement de 1991.

Même si l'on veut tenir compte des changements sociaux dans le cadre du recensement au Canada, les modifications au contenu du recensement doivent être apportées de façon graduelle en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment la comparabilité historique des données, le cycle de cinq ans, le fardeau de réponse accru pour l'ensemble de la population et les coûts totaux.

Les couples formés de deux partenaires du même sexe représentent un autre mode de vie de plus en plus présent dans la société. On a relevé, en vue d'en faire l'analyse, les réponses écrites indiquant une union entre deux partenaires du même sexe dans le questionnaire du recensement de 1991. Elles indiquent que la terminologie utilisée par les répondants pour décrire ces genres de relations était assez variée et qu'il faudra réaliser davantage de travaux avant de déterminer un lexique commun. Par ailleurs, puisqu'il s'agissait de réponses en lettres fournies volontairement, on ne peut déterminer à partir de celles-ci le nombre exact de personnes vivant avec un partenaire du même sexe.

Chapitre

2

Tendances démographiques et diversité des formes de familles

De nombreux facteurs ont une incidence sur la constitution, l'expansion et la dissolution des familles. L'étude des tendances relatives aux taux de nuptialité, de divorce et de natalité permet de jeter de la lumière sur la manière dont les présents modèles familiaux se sont développés. En outre, une vue d'ensemble de la structure, la taille et la composition des familles peut nous éclairer sur l'évolution des modèles familiaux.

Changements démographiques

Tendances relatives au mariage

Les gens se marient en moins grand nombre que par le passé. Le taux de nuptialité (nombre de mariages pour 1 000 personnes) se chiffrait à 6,4 en 1991, ce qui représente le taux le plus bas depuis le début des années 1930 alors qu'il variait entre 5,9 et 6,4[1] **(tableau A.1 en annexe)**. Le taux a chuté de près de 10 % par rapport à celui de 1990. En 1991, 172 251 mariages ont été enregistrés au Canada, ce qui représente une baisse de 8,2 % par rapport à l'année précédente. Le nombre de mariages a augmenté considérablement au cours des années 1960 et 1970, atteignant un sommet de 200 470 en 1972. Il a commencé à diminuer graduellement à la fin des années 1970 et au début des années 1980, puis a augmenté légèrement à la fin des années 1980. Ces légères hausses mises à part, le taux de nuptialité a décru régulièrement depuis 1972, année où il avait atteint un sommet historique de 9,2.

Les baisses récentes du taux de nuptialité sont attribuables en partie à l'accroissement du nombre d'unions libres. Plus de Canadiens vivent en union libre, soit comme prélude au mariage légal, soit de façon permanente. Les données de l'Enquête sociale générale montrent que la proportion de personnes âgées de 18 à 64 ans ayant déjà vécu en union libre a grimpé de 16 % en 1984 à 28 % en 1990. Parmi d'autres explications de la baisse du taux de nuptialité, notons la conjoncture économique, la tendance à retarder le mariage et la proportion décroissante de Canadiens dans le groupe d'âge à haute nuptialité, de 20 à 29 ans.

Au cours des 20 dernières années, on a observé une tendance selon laquelle on retardait le mariage. De 1971 à 1991, l'âge moyen des personnes se mariant pour la première fois a augmenté de 3,1 ans chez les femmes pour atteindre 25,7 ans et de 2,8 ans chez les hommes

pour s'établir à 27,7 ans. Actuellement, tant les hommes que les femmes sont le plus susceptibles de se marier entre 25 et 34 ans. Jusqu'en 1980, les femmes étaient le plus susceptibles de se marier entre 20 et 24 ans.

De nos jours, un plus grand nombre de mariages sont des remariages. Dans les années 1950 et 1960, 9 mariages sur 10 étaient contractés par des personnes célibataires. Moins de 10 % des mariages étaient contractés par des personnes veuves ou divorcées. En 1991, les mariages où tant le marié que la mariée étaient célibataires ne représentaient qu'un peu plus des trois quarts de l'ensemble des mariages. Par comparaison, la proportion de mariages de personnes divorcées a augmenté pour atteindre 20 % de l'ensemble des mariages tant chez les hommes que chez les femmes. Par contre, la proportion de mariages de personnes veuves a diminué.

Selon un récent rapport sur le mariage, plusieurs facteurs comme le taux de divorce plus élevé, le nombre croissant de remariages et l'âge plus avancé au premier mariage ont entraîné une réduction de la durée des mariages[2]. On prévoit que les mariages des personnes nées à la fin des années 1950 dureront approximativement 7 ans de moins que ceux des personnes nées durant les années 1920. La durée des mariages se terminant par un divorce a fluctué au cours des deux dernières décennies. En 1971, la durée moyenne des mariages était de 12,6 ans. En 1981, elle était tombée à 10 ans, mais depuis elle a augmenté, pour remonter à 10,9 ans en 1990[3]. Cela peut être attribuable en partie aux facteurs économiques. Il reste à voir si cette tendance se maintiendra.

Divorces

Le taux de divorce (nombre de divorces pour 1 000 personnes) a augmenté de façon spectaculaire après l'adoption de la ***Loi sur le divorce*** en 1968, pour atteindre 2,9 en 1982[4] **(tableau A.2 en annexe)**. Il a connu de nouvelles hausses par suite de l'assouplissement de la loi en 1985, lorsque l'échec du mariage est devenu le seul motif de divorce. En 1987, le taux de divorce a grimpé à près de 3,6 pour ensuite décroître. En 1991, il était descendu à 2,8. Cette baisse est attribuable en partie à la fréquence accrue de couples en union libre et peut-être aussi à des facteurs d'ordre économique. On a aussi avancé que comme ils se marient plus tard, les gens sont moins susceptibles de divorcer.

Naissances

En 1991, on a enregistré juste au-dessus de 400 000 naissances, ce qui représente une légère baisse (0,7 %) par rapport à 1990 mais près de 9 % de plus de naissances qu'en 1987, année de la décennie 1980 où l'on a enregistré le moins de naissances[5] **(tableau A.3 en annexe)**. Le taux de natalité (nombre de naissances vivantes pour 1 000 personnes) s'établissait à 14,9, comparativement à 15,3 en 1990. Le taux a augmenté temporairement entre 1988 et 1990 en grande partie parce que les femmes qui avaient retardé la maternité ont donné alors naissance à leur premier enfant. Cette tendance est confirmée par l'accroissement des taux de fécondité chez les femmes âgées de 30 à 39 ans. En fait, en 1990, le taux de fécondité des femmes âgées de 30 à 34 ans était légèrement supérieur à celui des femmes âgées de 20 à 24 ans.

La tendance à retarder la maternité se reflète également dans l'âge médian des femmes donnant naissance à un enfant. En 1991, il était de 28,0 % comparativement à 25,4 en 1971. La proportion de naissances de premier rang (c'est-à-dire d'un premier enfant) par rapport à l'ensemble des naissances avait augmenté considérablement dans le cas des femmes dans la vingtaine avancée et dans la trentaine.

En 1991, 24,5 % de l'ensemble des naissances ont été enregistrées chez des femmes célibataires, ce qui représente une hausse par rapport à 12,6 % en 1981 et à 5,3 % en 1974. De plus en plus de femmes ayant un enfant ne se marient pas, ce qui entraîne la constitution de familles monoparentales, alors que d'autres vivent en union libre.

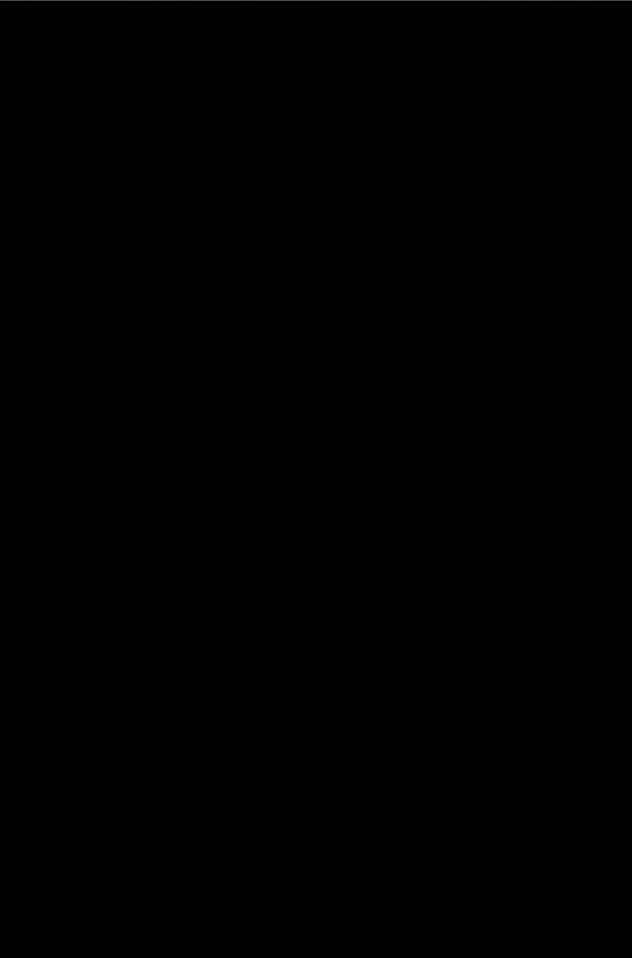
Diversité des formes de familles

Alors que la majorité des Canadiens vivent encore dans des familles, les formes prises par ces familles se sont diversifiées au cours des deux dernières décennies. Les familles époux-épouse (c'est-à-dire les familles formées de couples avec ou sans enfants à la maison) représentent encore la grande majorité des familles (87,0 %). Les autres familles (13,0 %) sont des familles monoparentales. La proportion des familles époux-épouse a quelque peu diminué toutefois par rapport à 88,7 % en 1981 et à 90,5 % en 1971[6]. En revanche, la proportion de familles monoparentales a augmenté par rapport à 11,3 % et 9,5 % respectivement.

Le nombre de familles époux-épouse a également augmenté, mais moins rapidement que le nombre de familles monoparentales, entre 1986 et 1991 (8,8 % par rapport à 11,8 %). C'est toutefois dans la répartition relative des familles comptant un couple actuellement marié et des familles comptant un couple en union libre à l'intérieur de familles époux-épouse que l'on constate les changements les plus spectaculaires.

Une famille sur dix compte un couple vivant en union libre

En 1991, les familles comptant un couple en union libre représentaient près de 10 % de l'ensemble des familles, ce qui correspond à une hausse par rapport à 7,2 % en 1986 et de 5,6 % en 1981 **(graphique 2.1).** Le nombre de ces familles a augmenté de 49,1 % entre 1986 et 1991, comparativement à une hausse de 5,2 % pour les familles comptant un couple actuellement marié. En fait, alors que le nombre de familles comptant un couple actuellement marié a enregistré une hausse de 8,0 % depuis 1981, le nombre de couples en union libre a plus que doublé au cours de cette période. Les couples en union libre représentent une proportion de plus en plus forte des familles époux-épouse. En 1991, ces couples représentaient 11,3 % des familles, soit une hausse par rapport à 8,3 % en 1986 et 6,4 % en 1981.



Presque 60 % des partenaires en union libre, au nombre de 1 452 000, étaient âgés de moins de 35 ans et plus de 60 % n'avaient jamais été mariés. Plus de la moitié étaient âgés de 20 à 35 ans. Toutefois, entre 1986 et 1991, le taux d'accroissement du nombre de partenaires en union libre âgés de 35 ans et plus était supérieur au taux correspondant pour les partenaires âgés de moins de 35 ans. Plus de 64 % des femmes et près de 63 % des hommes n'avaient jamais été mariés alors que 25 % des femmes et 27 % des hommes étaient divorcés[7].

Diverses raisons d'ordre social et économique permettent d'expliquer l'accroissement du nombre de couples en union libre. Par exemple, l'union libre peut offrir les mêmes avantages d'ordre social et économique que le mariage sans entraîner les mêmes coûts sur les plans financier et émotif au moment de sa rupture[8]. Selon les données sur les naissances hors mariage, on constate que les couples en union libre considèrent de plus en plus acceptable d'avoir des enfants[9]. La formation d'une union et d'une famille sans la sanction du mariage est davantage acceptée par la société. L'importance et la fréquence de la cohabitation sont de plus en plus reconnues par les lois fiscales, les ensembles d'avantages sociaux et les arrangements financiers.

Augmentation du nombre de familles monoparentales

En 1991, on a dénombré près d'un million de familles monoparentales (954 705) au Canada, ce qui représente une augmentation de 11,8 % par rapport à 1986[10]. Cette hausse est toutefois plus modeste que les hausses précédentes : 19,6 % entre 1981 et 1986 et 27,7 % entre 1976 et 1981. Les familles monoparentales représentent maintenant 13,0 % de l'ensemble des familles comparativement à 12,7 % en 1986 et à 11,3 % en 1981. Cette proportion n'est pas sans précédent. Elle s'élevait à 13,6 % en 1931, et à 12,2 % en 1941. Mais comme nous en discuterons au chapitre 4, de telles familles, particulièrement celles qui ont à leur tête une femme, sont défavorisées de nombreuses façons.

La plupart (82,4 %) des familles monoparentales ont à leur tête une femme. En fait, la répartition des familles monoparentales selon le sexe du parent est demeurée sensiblement la même depuis 1976.

Les mères seules tendent à être plus jeunes que les pères seuls. En 1991, près du tiers des mères seules étaient âgées de 15 à 34 ans comparativement à moins de 15 % des pères seuls. Plus de la moitié des pères seuls étaient âgés de 45 ans ou plus. Moins de 40 % des mères seules se classaient dans ce groupe d'âge. Un accroissement constant de la proportion de parents seuls, tant pères que mères, a été constaté toutefois dans le groupe d'âge 25 à 44 ans. Les proportions dans les autres groupes d'âge décroissent régulièrement depuis 1976 au moins.

En 1991, 20,0 % de toutes les familles comptant des enfants à la maison étaient des familles monoparentales comparativement à 18,8 % en 1986 et à 16,6 % en 1981. Les familles monoparentales tendent toutefois à avoir moins d'enfants que les familles époux-épouse avec enfants. Le nombre moyen d'enfants à la maison pour les premières s'établit à 1,6 comparativement à 1,9 chez les dernières.

Alors que la proportion de familles monoparentales n'est pas sans précédent, la raison principale de la constitution de ces familles a changé. Par le passé, la plupart des parents seuls étaient veufs ou veuves. Jusqu'au début des années 1970, plus de 60 % des parents seuls étaient dans ce cas. En 1991, cette proportion était descendue à moins du quart des familles monoparentales. Cette baisse est attribuable en partie à l'augmentation de l'âge moyen du conjoint au décès. En outre, depuis l'adoption de la ***Loi sur le divorce*** en 1968 et des amendements à cette loi en 1985, la rupture des mariages est un facteur déterminant de la constitution de familles monoparentales gagnant en importance. Le taux de divorce a doublé entre 1971 et 1991. La proportion de parents seuls divorcés est passée de 3,1 % en 1951 à 12,1 % en 1971 pour atteindre 32,7 % en 1991. Au cours de la même période, le pourcentage de parents seuls séparés est demeuré quasiment le même, ayant fluctué entre 26,5 % en 1956 et 33,7 % en 1971. En 1991, toutefois, le pourcentage a baissé pour la seconde fois depuis 1981.

Dans les années 1950, les célibataires représentaient moins de 2 % de l'ensemble des parents seuls. En 1971, ce pourcentage s'établissait à 7,7 % et il a augmenté régulièrement depuis pour atteindre 17,5 % en 1991. Entre 1981 et 1991, le nombre de parents seuls célibataires (jamais mariés) a plus que doublé. Ainsi, en 1991, près de 1 mère seule sur 5 était célibataire. Le pourcentage de naissances chez les femmes célibataires a plus que doublé entre 1980 et 1990. Certaines d'entre elles bien sûr vivent en union libre ou se marient par la suite, mais cette tendance représente également un facteur de la constitution des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin.

Diversification des familles époux-épouse

Comme nous l'avons mentionné ci-devant, la proportion de familles monoparentales par rapport à l'ensemble des familles augmente depuis 1971. Néanmoins, les familles époux-épouse qui dominent encore; en 1991, elles représentaient 87,0 % de l'ensemble des familles[11]. La composition des familles époux-épouse a toutefois évolué considérablement. En 1991, par exemple, 40,2 % de ces familles ne comptaient pas d'enfants à la maison. Cette situation ne correspond pas à la perception générale selon laquelle la famille est constituée d'un époux, d'une épouse et de leurs enfants.

Les familles époux-épouse peuvent être classées dans trois groupes selon leur composition : familles sans enfants, familles avec enfants à la maison et familles «nid vide». Chaque catégorie peut être divisée à son tour selon l'âge de l'épouse. Les jeunes familles sans enfants sont celles où l'épouse est âgée de moins de 35 ans et n'a pas encore donné naissance à des enfants. Les familles âgées sans enfants sont celles où l'épouse est âgée de plus de 35 ans et est moins susceptible d'avoir des enfants. Les familles avec enfants peuvent être catégorisées de la même manière, c'est-à-dire selon l'âge de l'épouse. Les familles «nid vide» sont celles où l'épouse a donné naissance à des enfants qui depuis ont quitté la maison. Ces familles peuvent également être réparties selon l'âge des épouses dans les groupes jeune et âgé[12].

En 1971, les jeunes familles sans enfants représentaient 8,3 % de l'ensemble des familles époux-épouse[13] **(tableau 2.1).** Cette proportion a grimpé à 11,5 % en 1981, puis a baissé légèrement pour s'établir à 10,3 % en 1991. Parmi toutes les familles époux-épouse, la proportion de familles âgées sans enfants a augmenté légèrement, ayant passé de 5,6 % en 1971 à 6 % en 1991.

Tableau 2.1
Répartition des familles époux-épouse selon l'étape dans le cycle de vie de la famille, Canada, 1971, 1981 et 1991

Étape du cycle de vie	1971	% du total	1981	% du total	1991	% du total
Total des familles époux-épouse	**4 585 045**	**100,0**	**5 611 500**	**100,0**	**6 402 090**	**100,0**
Familles sans enfants	**639 925**	**14,0**	**921 810**	**16,4**	**1 042 655**	**16,3**
Épouse âgée de moins de 35 ans	382 540	8,3	647 380	11,5	659 170	10,3
Épouse âgée de 35 ans et plus	257 385	5,6	274 430	4,9	383 485	6,0
Avec enfants à la maison	**3 223 710**	**70,3**	**3 598 860**	**64,1**	**3 830 265**	**59,8**
Épouse âgée de moins de 35 ans	1 303 585	28,4	1 496 690	26,7	1 345 995	21,0
Épouse âgée de 35 ans et plus	1 920 125	41,9	2 102 170	37,5	2 484 270	38,8
Nid vide	**721 400**	**15,7**	**1 090 835**	**19,4**	**1 529 170**	**23,9**
Épouse âgée de moins de 55 ans	205 555	4,5	291 505	5,2	445 155	7,0
Épouse âgée de 55 ans et plus	515 840	11,2	799 325	14,2	1 084 010	16,9

Sources : Statistique Canada, ***Familles : Caractéristiques sociales et économiques.*** Recensement du Canada de 1991, n° 93-320 au catalogue et totalisations non publiées du recensement.

La proportion de familles époux-épouse comptant des enfants à la maison a chuté régulièrement de 70,3 % en 1971 à 64,1 % en 1981, pour s'établir à 59,8 % en 1991. Les familles où l'épouse est âgée de moins de 35 ans ont vu non seulement leur proportion décroître (de 28,4 % en 1971 à 26,7 % en 1981, puis à 21,0 % en 1991) mais aussi leur nombre diminuer de plus de 150 000 entre 1981 et 1991. En revanche, la proportion de familles âgées comptant des enfants à la maison a baissé légèrement entre 1971 et 1981 mais a ensuite augmenté très légèrement entre 1981 et 1991.

La tendance la plus marquée en ce qui a trait aux familles époux-épouse a été l'augmentation du nombre de familles «nid vide». En 1971, ces familles ne représentaient que 15,7 % de l'ensemble des familles époux-épouse. En 1981, la proportion était montée à 19,4 %, et en 1991 elle avait atteint 23,9 %. Le nombre de ces familles a plus que doublé au cours des vingt années à l'étude. De ce fait, elles constituent un segment du marché ayant des besoins de produits et services particuliers.

Augmentation du nombre de familles sans enfants

Outre les tendances étudiées ci-devant, on a également constaté des changements dans les proportions de familles avec et sans enfants à la maison. En 1991, plus du tiers (35,1 %) des familles ne comptaient pas d'enfants à la maison[14], ce qui représente une augmentation de 17,2 % depuis 1986, soit plus de trois fois l'augmentation (5,4 %) observée du nombre de familles comptant des enfants à la maison. Plus d'un million ou 14,1 % de ces familles ne comptaient pas d'enfants, c'est-à-dire qu'elles n'avaient pas encore eu d'enfants. Les autres familles (21,0 %) étaient des familles «nid vide», c'est-à-dire que les enfants avaient quitté la maison.

Dans le cas des familles sans enfants à la maison, les couples en union libre sont plus susceptibles de ne pas avoir d'enfants que les couples actuellement mariés. Plus des trois quarts des familles comptant un couple en union libre sans enfants à la maison n'avaient jamais eu d'enfant comparativement à un tiers des familles comptant un couple actuellement marié. Moins du quart des familles comptant un couple en union libre sans enfants à la maison étaient des familles «nid vide», comparativement aux deux tiers des couples actuellement mariés.

Toutefois, la majorité des familles comptaient encore des enfants à la maison. En 1991, dans presque 2 familles sur 3 (64,9 %) il y avait des enfants à la maison. Ce chiffre représente toutefois une baisse comparativement à 67,3 % en 1986 et à 68,2 % en 1981. Juste en-dessous de la moitié de l'ensemble des familles sont formées de couples actuellement mariés avec enfants, alors que 4,1 % d'entre elles sont formées de couples en union libre avec des enfants. Ensemble, ces deux genres de famille représentaient près de 52 % de l'ensemble des familles, ce qui correspond à une baisse par rapport à 56,9 % en 1981. À peine plus de 6 couples actuellement mariés sur 10 avaient des enfants à la maison, ce qui représente une baisse par rapport au pourcentage de 66,2 % en 1981. Il est intéressant de noter que 41,6 % des couples en union libre avaient des enfants à la maison, ce qui correspond à une hausse par rapport à 34,2 % en 1981.

Réduction de la taille des familles

Alors qu'on dénombre davantage de familles au Canada, la tendance à long terme aux familles plus petites se maintient. La taille moyenne des familles toutefois décroît plus lentement qu'au cours des décennies précédentes. Elle s'établissait à 3,1 personnes en 1991, ce qui est presque équivalent au chiffre de 1986 mais représente une baisse par rapport à 3,3 en 1981 et à 3,7 en 1971.

La principale cause de cette baisse est la diminution à long terme du taux de fécondité qui est descendu d'un sommet de 3,9 en 1959 au cours de la période du baby-boom à 1,7 vers la fin des années 1970 et durant les années 1980. Il a augmenté légèrement à 1,8 naissance par femme en 1991.

En conséquence, un nombre croissant de familles ne comptent pas d'enfants à la maison. Après avoir décru quelque peu dans les années 1970, la proportion de ces familles s'accroît depuis. En 1991, elle atteignait 35,1 %, ce qui représente une hausse par rapport à 31,8 % une décennie plus tôt. En 1991, à peine au-dessus de 16 % des familles époux-épouse n'avaient pas d'enfants. Et comme nous l'avons mentionné plus tôt, on dénombre davantage de familles «nid vide», dont le nombre s'est accru de 40,2 % entre 1981 et 1991.

Les familles d'aujourd'hui tendent également à avoir moins d'enfants. Le nombre moyen d'enfants à la maison a diminué pour se fixer à 1,2 en 1991 **(tableau 2.2).** Juste au-dessus de la moitié de l'ensemble des familles avaient seulement 1 ou 2 enfants à la maison. La proportion de familles comptant trois enfants ou plus a baissé à 12,3 %. Les familles de cinq enfants ou plus sont de plus en plus rares, représentant moins de 1 % de l'ensemble des familles en 1991.

Un autre facteur déterminant de la réduction de la taille des familles est le nombre croissant de familles monoparentales qui sont par définition plus petites que les familles époux-épouse. En 1991, les familles monoparentales comptaient en moyenne 2,6 personnes comparativement à 3,1 personnes chez les familles époux-épouse. Les familles monoparentales tendent également à avoir moins d'enfants que les familles époux-épouse avec enfants à la maison. En 1991, la majorité des familles monoparentales (58,6 %) avaient 1 enfant, comparativement à 36,2 % des familles époux-épouse. Les familles monoparentales sont moins susceptibles d'avoir 2 enfants, 30,0 % comparativement à 42,9 % des familles époux-épouse.

De même, si l'on désagrègent les familles époux-épouse en familles comptant un couple actuellement marié et en familles comptant un couple en union libre, l'influence de la fréquence accrue de familles comptant un couple en union libre est évidente. En 1991, la probabilité pour les familles comptant un couple en union libre de ne pas avoir d'enfants à la maison était supérieure de 20 % à celle des familles comptant un couple actuellement marié. Plus de la moitié des familles comptant un couple en union libre avaient 1 enfant seulement à la maison alors que 86,8 % d'entre elles en avaient 1 ou 2. Par comparaison, un peu plus de un tiers des familles comptant un couple actuellement marié avaient seulement 1 enfant alors que 78,5 % d'entre elles en avaient seulement 1 ou 2.

Dans l'ensemble, les familles sont le plus susceptibles d'avoir deux enfants ou moins. Mises à part les familles sans enfants à la maison, plus de la moitié des familles au Canada en 1991 comptaient 1 ou 2 enfants seulement.

Tableau 2.2
Familles selon le nombre d'enfants à la maison, Canada, 1991

	Total des familles	Familles époux-épouse	Familles comptant un couple marié	Familles comptant un couple en union libre	Familles monoparentales	Familles monoparentales	
						parent de sexe masculin	parent de sexe féminin
Total des familles	**7 356 170**	**6 401 455**	**5 675 510**	**725 950**	**954 705**	**168 240**	**786 470**
Total des familles sans enfants à la maison	2 579 850	2 579 845	2 155 900	423 950	S.O.	S.O.	S.O.
Total des familles avec enfants à la maison	4 776 320	3 821 610	3 519 605	302 005	954 705	168 240	786 470
Familles selon le nombre d'enfants à la maison							
1 enfant	1 944 865	1 384 995	1 222 185	162 805	559 875	104 705	455 170
2 enfants	1 926 805	1 640 065	1 540 815	99 250	286 740	47 000	239 740
3 enfants	690 700	608 140	578 510	29 625	82 555	12 685	69 875
4 enfants	165 235	146 065	138 280	7 785	19 170	2 870	16 305
5 enfants ou plus	48 715	42 350	39 820	2 525	6 370	985	5 385
Nombre moyen d'enfants par famille	1,2	1,1	1,2	0,7	1,6	1,5	1,6

S.O. : Sans objet. Par définition, toutes les familles monoparentales comptent des enfants à la maison.

Source : Statistique Canada, ***Familles : Nombre, genre et structure.*** Recensement du Canada de 1991, n° 93-312 au catalogue.

Chapitre
3

Situation des enfants et des personnes âgées dans le ménage

Dans le cadre du recensement, les ménages sont répartis en trois groupes : les ménages privés, les ménages collectifs et les ménages à l'extérieur du Canada. Les ménages privés se subdivisent en ménages familiaux et en ménages non familiaux. La situation des particuliers dans le ménage désigne le classement des personnes selon qu'elles font partie d'un ménage familial ou non familial. Un ménage familial est un ménage qui comprend un couple marié ou un couple vivant en union libre avec ou sans enfants, ou encore une famille monoparentale. Un ménage non familial est constitué soit d'une personne vivant seule, soit d'un groupe de deux personnes ou plus qui partagent un logement privé[1].

Un examen des changements dans la situation des enfants et des personnes âgées nous permet d'obtenir des renseignements sur le bien-être des personnes de ces groupes. Il a été suggéré que la tendance à la réduction de la taille des familles et le nombre croissant de Canadiens vivant seuls ou avec des personnes non apparentées peut accroître l'isolement social, particulièrement dans le cas des personnes âgées. On peut voir dans ces tendances une perte au niveau des relations sociales et du soutien social ou encore un gain sur le plan de l'intimité et de l'autonomie[2].

Enfants dans les ménages

En 1991, on a dénombré 8 871 590 personnes jamais mariées de moins de 25 ans au Canada, ce qui représente une baisse de 2,3 % depuis 1981 **(tableau 3.1).** La majorité (91,6 %) de ces personnes étaient des enfants âgés de moins de 25 ans qui demeuraient avec leur(s) parent(s), soit sensiblement la même proportion que dix ans plus tôt. Toutefois, alors que la proportion d'enfants demeurant avec deux parents (77,6 %) a décru d'un peu plus de 2 %, la proportion d'enfants vivant avec un seul parent (14,0 %) s'est accrue de près de 21 %. Dans le cas des enfants âgés de 17 ans ou moins, 82,6 % demeuraient avec leurs deux parents alors que 14,2 % d'entre eux vivaient avec un seul parent. Les proportions correspondantes pour les personnes âgées de 18 à 24 ans s'établissaient à 61,2 % et à 13,5 %.

Tableau 3.1
Enfants et personnes jamais mariées de moins de 25 ans, Canada, 1981 à 1991

Situation des particuliers dans le ménage	Total			0 à 17 ans			18 à 24 ans		
	1981	1986	1991	1981	1986	1991	1981	1986	1991
Total	**9 083 360**	**8 766 175**	**8 871 590**	**6 795 765**	**6 520 045**	**6 787 735**	**2 287 590**	**2 246 130**	**2 083 865**
Vivant dans les ménages privés	9 012 890	8 689 395	8 807 305	6 766 675	6 487 470	6 755 370	2 246 215	2 201 925	2 051 940
Vivant avec leurs parents	8 252 410	8 019 535	8 128 245	6 590 035	6 332 815	6 571 400	1 662 375	1 686 715	1 556 835
Vivant avec deux parents	7 196 855	6 863 845	6 884 350	5 812 420	5 484 195	5 609 140	1 384 435	1 379 650	1 275 210
Vivant avec un parent seul	1 055 545	1 155 690	1 243 895	777 615	848 625	962 265	277 935	307 060	281 635
Mère seule	874 795	956 885	1 033 735	655 280	716 670	814 905	219 520	240 210	218 830
Père seul	180 750	198 805	210 160	122 335	131 955	147 360	58 415	66 850	62 805
Vivant avec d'autres personnes apparentées	247 360	212 075	208 335	100 355	95 605	106 255	147 000	116 470	102 075
Vivant avec leurs grands–parents	67 350	74 330	88 095	56 290	61 060	73 390	11 055	13 270	14 705
Vivant avec des personnes non apparentées	322 510	310 265	344 250	73 725	57 665	75 855	248 785	252 600	268 395
Vivant seules (1)	190 620	147 520	126 480	2 565	1 375	1 850	188 060	146 140	124 630
Vivant dans des ménages collectifs ou institutionnels	70 470	76 780	64 285	29 090	32 575	32 365	41 375	44 205	31 925

(1) Dans le cadre du recensement, les personnes vivant seules doivent être âgées de 15 ans et plus. De ce fait, pour cette catégorie, le groupe d'âge 0 à 17 ans n'inclut que les personnes âgées de 15 à 17 ans.

Sources : Statistique Canada, ***Familles : Nombre, genre et structure***. Recensement du Canada de 1991, n° 93-312 au catalogue et totalisations non publiées. Exclut les personnes temporairement absentes de leur domicile habituel.

Seulement 2,3 % des enfants demeuraient avec d'autres personnes apparentées (c'est-à-dire des personnes apparentées autres que le père ou la mère) et 3,9 % d'entre eux vivaient avec des personnes non apparentées. Dans le cas des personnes âgées de 17 ans ou moins, 1,6 % demeuraient avec d'autres personnes apparentées dont un peu plus de 1 % demeuraient avec leurs grands-parents. Un peu plus de 1 % vivaient chez des personnes non apparentées. En revanche, près de 5 % des personnes âgées de 18 à 24 ans demeuraient chez d'autres personnes apparentées alors que 12,9 % vivaient avec des personnes non apparentées.

Le nombre de personnes âgées de 17 ans ou moins et vivant avec d'autres personnes apparentées a augmenté de 5,9 % entre 1981 et 1991 alors que le nombre de personnes âgées de 18 à 24 ans dans le même cas a diminué de 30,6 %. Au cours de la même période, le nombre de jeunes (0 à 17 ans) et de personnes âgées de 18 à 24 ans demeurant chez leurs grands-parents s'est accru de 30,4 % et de 33,0 % respectivement. Les jeunes demeurant avec des personnes non apparentées ont vu leur nombre s'accroître de 2,9 % comparativement à 7,9 % pour les personnes âgées de 18 à 24 ans. Le nombre de personnes jamais mariées de moins de 25 ans vivant seules a accusé une baisse de 33,6 % entre 1981 et 1991. Au nombre de personnes vivant seules, 98,5 % étaient classées dans le groupe d'âge 18 à 24 ans alors que les autres étaient âgées de 15 à 17 ans[3]. Alors que le nombre de personnes âgées de 0 à 17 ans vivant dans des ménages collectifs ou institutionnels a enregistré une hausse de 11,3 % entre 1981 et 1991, le nombre de personnes de 18 à 24 ans a subi une baisse de 22,8 %.

Enfants dans les ménages familiaux

En 1981, 95,2 % des enfants vivant dans des ménages familiaux avaient moins de 25 ans, alors que les autres (4,8 %) étaient âgés de 25 ans et plus **(tableau 3.2).** En 1991, les proportions correspondantes étaient passées à 92,4 % et à 7,6 % respectivement. Ainsi, alors que le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans a décru de 1,5 % entre 1981 et 1991, celui des enfants de 25 ans et plus a connu une hausse spectaculaire de 62,3 %.

L'examen des ménages familiaux selon leur structure nous révèle que le nombre d'enfants de moins de 25 ans demeurant dans des ménages comptant un couple marié a décru de 8,6 % entre 1981 et 1991. On a observé des hausses toutefois dans le nombre d'enfants vivant dans des ménages comptant un couple en union libre (127,4 %), une mère seule (19,2 %) ou un père seul (18,5 %). Au cours de cette décennie, les enfants de 25 ans et plus vivant dans des ménages comptant un couple marié ou un couple en union libre ont également vu leur nombre s'accroître de 70,0 % et de 290,7 % respectivement, alors que les augmentations dans le cas des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin ou masculin s'établissaient à 45,2 % et 43,5 % respectivement.

Ces tendances illustrent certains des changements constatés dans les ménages familiaux avec enfants, particulièrement dans les ménages comptant un couple en union libre ou un parent seul. Malgré cette diversité croissante, 3 familles sur 4 avec des enfants comptaient un couple marié au moment du recensement de 1991.

Tableau 3.2
Enfants dans les ménages familiaux, Canada, 1981 à 1991

Groupes d'âge	Enfants dans les ménages familiaux							
	Total des enfants	Total dans les familles époux-épouse	Couples mariés	Couples en union libre	Total de parents seuls	Parent de sexe masculin	Parent de sexe féminin	Autre (1)
1981								
Total	**8 666 685**	**7 298 455**	**7 084 930**	**213 525**	**1 156 060**	**194 320**	**961 740**	**212 165**
Moins de 25 ans	8 252 405	7 060 455	6 848 540	211 915	994 910	165 765	829 145	197 035
25 ans et plus	414 280	238 000	236 390	1 610	161 150	28 555	132 595	15 130
1986								
Total	**8 578 340**	**7 073 655**	**6 767 860**	**305 795**	**1 295 220**	**221 655**	**1 073 565**	**209 465**
Moins de 25 ans	8 019 535	6 737 185	6 435 040	302 145	1 093 270	183 455	909 815	189 080
25 ans et plus	558 805	336 470	332 820	3 650	201 950	38 200	163 750	20 385
1991								
Total	**8 800 735**	**7 146 585**	**6 658 420**	**488 165**	**1 418 515**	**237 365**	**1 181 150**	**235 645**
Moins de 25 ans	8 128 240	6 738 530	6 256 655	481 875	1 184 980	196 385	988 595	204 745
25 ans et plus	672 495	408 055	401 765	6 290	233 535	40 980	192 555	30 900

(1) Autre comprend les ménages multifamiliaux.
Source : Statistique Canada, totalisations non publiées du recensement.

Situation des personnes âgées dans le ménage

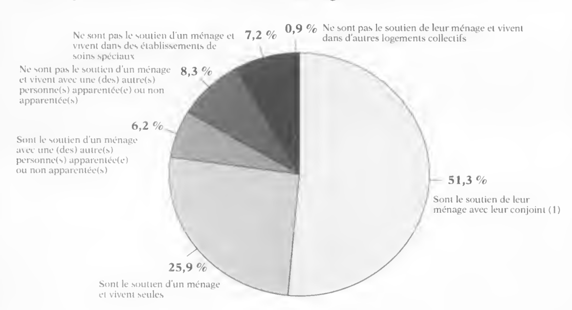
L'étude de la situation des personnes âgées dans le ménage soulève deux points clés : la capacité financière des personnes âgées de vivre de façon autonome et leurs relations sociales avec les parents et amis. Ces deux facteurs peuvent avoir une incidence sur le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées Canadiennes. La dimension de vie autonome sur le plan économique est examinée à la lumière de la différentiation entre les personnes âgées qui sont soutiens de leur propre ménage[4] et celles qui ne le sont pas. Les relations sociales sont évaluées selon la présence ou l'absence d'un conjoint, d'un parent ou d'un ami dans le même ménage que la personne âgée.

La capacité de subvenir aux besoins d'un ménage peut améliorer la qualité de vie de la personne âgée parce qu'elle permet à celle-ci d'être davantage autonome et de régir ses activités quotidiennes. En revanche, le fait de demeurer avec des personnes apparentées ou avec des amis peut constituer la base du soutien social de la personne âgée et lui permettre de maintenir des contacts significatifs avec les personnes aimées[5].

Personnes âgées soutiens de leur ménage : 1991

En 1991, on a dénombré près de 3,2 millions de personnes âgées (65 ans et plus) au Canada. La majorité de ces personnes âgées (83,5 %) vivaient dans le ménage dont elles étaient le soutien. De fait, une grande proportion d'entre elles, soit environ 51,3 %, subvenaient au besoin de leur ménage avec l'aide d'un conjoint; 6,2 % d'entre elles étaient le soutien d'un ménage qui comptait d'autres personnes apparentées ou non apparentées; 25,9 % étaient soutien et unique membre du ménage **(graphique 3.1).**

Graphique 3.1
Proportion de personnes âgées (65 ans et plus) selon leur situation dans le ménage et selon qu'elles sont ou non le soutien du ménage, Canada, 1991



Total des personnes âgées = 3 157 625

(1) Cette catégorie inclut les deux conjoints si l'un d'entre eux au moins est le soutien principal du ménage.

Source : Statistique Canada, totalisation non publiée du recensement de 1991.

Les personnes âgées de 65 à 74 ans sont plus susceptibles d'être le soutien de leur ménage que les personnes âgées de 75 ans et plus : 90,5 % comparativement à 73,1 % **(tableau 3.3)**. En effet, les personnes âgées de 65 à 74 ans disposent probablement de plus de ressources financières et jouissent d'une meilleure santé (deux facteurs déterminants de la capacité de subvenir aux besoins d'un ménage).

La proportion de personnes âgées demeurant avec un conjoint et subvenant aux besoins de leur ménage est également plus élevée pour les personnes âgées de 65 à 74 ans, soit 62,3 % comparativement à 35,0 % pour les personnes âgées de 75 ans et plus dans le même cas. En revanche, les personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules en plus forte proportion (31,7 %) que les personnes âgées de 65 à 74 ans (22,0 %).

Les personnes âgées vivent seules le plus souvent parce que leur conjoint (plus fréquemment l'époux) est décédé. En fait, les femmes représentaient plus des trois quarts des 818 110 personnes âgées qui étaient le soutien de leur ménage et vivaient seules. Il va sans dire que les femmes âgées de 75 ans et plus (25,1 %) étaient plus susceptibles de vivre seules que les femmes âgées de 65 à 74 ans (16,4 %).

Personnes âgées n'étant pas le soutien d'un ménage : 1991

En 1991, 16,5 % des personnes âgées n'étaient pas le soutien de leur ménage. Ce pourcentage était beaucoup plus élevé dans le cas des personnes âgées de 75 ans et plus que dans le cas des personnes âgées de 65 à 74 ans, soit respectivement 26,9 % et 9,5 % **(tableau 3.3)**. Il est fort probable que les personnes âgées de 75 ans et plus disposent de moins de ressources financières qu'il en est nécessaire pour subvenir aux besoins d'un ménage et qu'elles soient moins aptes, pour des raisons de santé, à effectuer les tâches ménagères.

Environ 8,3 % de l'ensemble des personnes âgées n'étaient pas le soutien de leur ménage, n'avaient pas de conjoint et demeuraient avec une (des) autre(s) personne(s) apparentée(s) ou non apparentée(s). Par ailleurs, 7,2 % d'entre elles vivaient dans des établissements de soins spéciaux et 0,9 % dans d'autres logements collectifs **(graphique 3.1)**.

La probabilité qu'une personne vive avec une (des) autre(s) personne(s) apparentée(s) ou non apparentée(s) était plus forte pour les personnes âgées de 75 ans et plus que pour les personnes âgées de 65 à 74 ans, les proportions s'établissant à 10,7 % et à 6,7 % respectivement. De plus, les personnes âgées de 75 ans et plus étaient plus susceptibles de vivre dans un établissement de soins spéciaux que les personnes âgées de 65 à 74 ans (15,0 % comparativement à 2,0 %). Les femmes formaient la majorité des personnes âgées dans ce cas; elles représentaient environ 70,9 % des 228 615 personnes âgées qui vivaient dans des établissements de soins spéciaux.

Tableau 3.3
Situation dans le ménage, âge et sexe des personnes âgées (65 ans et plus), Canada, 1971, 1981 et 1991

	Total 65 ans et plus	%	65 à 74 ans	%	75 ans et plus	%
Total en 1991	**3 157 625**	**100,0**	**1 887 110**	**100,0**	**1 270 515**	**100,0**
Soutien de leur ménage	2 636 580	83,5	1 708 225	90,5	928 350	73,1
Vivant avec un conjoint (1)	1 621 230	51,3	1 176 030	62,3	445 200	35,0
Homme	925 840	29,3	643 610	34,1	282 225	22,2
Femme	695 390	22,0	532 415	28,2	162 980	12,8
Vivant seule	818 110	25,9	415 355	22,0	402 755	31,7
Homme	189 890	6,0	105 850	5,6	84 040	6,6
Femme	628 220	19,9	309 500	16,4	318 715	25,1
Vivant avec d'autres (2)	197 240	6,2	116 845	6,2	80 395	6,3
Homme	51 565	1,6	31 570	1,7	19 995	1,6
Femme	145 675	4,6	85 275	4,5	60 400	4,8
Non soutien du ménage	521 045	16,5	178 885	9,5	342 160	26,9
Homme	157 820	5,0	66 860	3,5	90 960	7,2
Femme	363 225	11,5	112 025	5,9	251 205	19,8
Vivant dans un établissement de soins spéciaux	228 615	7,2	38 225	2,0	190 390	15,0
Homme	66 600	2,1	16 510	0,9	50 095	3,9
Femme	162 015	5,1	21 715	1,2	140 295	11,0
Vivant dans un autre logement collectif	29 685	0,9	13 685	0,7	16 000	1,3
Homme	9 355	0,3	5 480	0,3	3 870	0,3
Femme	20 330	0,6	8 205	0,4	12 125	1,0
Autres situations (3)	262 745	8,3	126 975	6,7	135 770	10,7
Homme	81 865	2,6	44 875	2,4	36 990	2,9
Femme	180 880	5,7	82 100	4,4	98 780	7,8
Total en 1981	**2 347 945**	**100,0**	**1 469 165**	**100,0**	**878 785**	**100,0**
Soutien de leur ménage	1 884 735	80,3	1 289 755	87,8	594 980	67,7
Vivant avec un conjoint (1)	1 163 585	49,6	880 895	60,0	282 690	32,2
Homme	688 420	29,3	502 475	34,2	185 940	21,2
Femme	475 170	20,2	378 415	25,8	96 760	11,0
Vivant seule	565 705	24,1	316 395	21,5	249 310	28,4
Homme	131 070	5,6	76 150	5,2	54 925	6,3
Femme	434 640	18,5	240 245	16,4	194 390	22,1
Vivant avec d'autres (2)	155 445	6,6	92 465	6,3	62 980	7,2
Homme	41 360	1,8	24 990	1,7	16 380	1,9
Femme	114 085	4,9	67 485	4,6	46 605	5,3
Non soutien du ménage	463 215	19,7	179 400	12,2	283 810	32,3
Homme	144 635	6,2	64 585	4,4	80 055	9,1
Femme	318 570	13,6	114 825	7,8	203 740	23,2
Vivant dans un établissement de soins spéciaux	177 550	7,6	35 920	2,4	141 625	16,1
Homme	56 185	2,4	15 675	1,1	40 515	4,6
Femme	121 360	5,2	20 250	1,4	101 110	11,5
Vivant dans un autre logement collectif	28 940	1,2	15 950	1,1	12 990	1,5
Homme	10 195	0,4	6 250	0,4	3 945	0,4
Femme	18 750	0,8	9 700	0,7	9 045	1,0
Autres situations (3)	256 725	10,9	127 525	8,7	129 190	14,7
Homme	78 265	3,3	42 660	2,9	35 600	4,1
Femme	178 465	7,6	84 875	5,8	93 580	10,6

Tableau 3.3
Situation dans le ménage, âge et sexe des personnes âgées (65 ans et plus), Canada, 1971, 1981 et 1991 (fin)

	Total 65 ans et plus	%	65 à 74 ans	%	75 ans et plus	%
Total en 1971	**1 744 405**	**100,0**	**1 077 340**	**100,0**	**667 065**	**100,0**
Soutien de leur ménage	1 306 050	74,9	881 230	81,8	424 820	63,7
Vivant avec un conjoint (1)	814 040	46,7	604 000	56,1	210 040	31,5
Homme	493 540	28,3	352 905	32,8	140 635	21,1
Femme	320 500	18,4	251 095	23,3	69 405	10,4
Vivant seule	320 785	18,4	182 420	16,9	138 365	20,7
Homme	87 030	5,0	49 365	4,6	37 665	5,6
Femme	233 765	13,4	133 060	12,4	100 705	15,1
Vivant avec d'autres (2)	171 225	9,8	94 810	8,8	76 415	11,5
Homme	48 435	2,8	26 610	2,5	21 825	3,3
Femme	122 790	7,0	68 205	6,3	54 585	8,2
Non soutien du ménage	438 345	25,1	196 100	18,2	242 240	36,3
Homme	152 855	8,8	72 750	6,8	80 105	12,0
Femme	285 490	16,4	123 355	11,4	162 135	24,3
Vivant dans un établissement de soins spéciaux	101 890	5,8	25 470	2,4	76 420	11,5
Homme	35 405	2,0	10 800	1,0	24 605	3,7
Femme	66 490	3,8	14 675	1,4	51 815	7,8
Vivant dans un autre logement collectif	51 140	2,9	25 730	2,4	25 410	3,8
Homme	21 505	1,2	11 740	1,1	9 770	1,5
Femme	29 635	1,7	13 995	1,3	15 640	2,3
Autres situations (3)	285 315	16,4	144 900	13,4	140 415	21,0
Homme	95 950	5,5	50 210	4,7	45 730	6,9
Femme	189 365	10,9	94 685	8,8	94 675	14,2

(1) Dans un couple formé de personnes âgées, les deux conjoints sont considérés comme soutien de leur ménage si l'un d'entre eux est le principal soutien du ménage.

(2) Cette catégorie inclut les personnes apparentées et les personnes non apparentées.

(3) Cette catégorie inclut les situations suivantes : vivant avec une (des) personne(s) apparentée(s) ou non apparentée(s) ou d'autres situations dans le ménage non précisées ailleurs dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, totalisation non publiée du recensement de 1991.

Tendances historiques relatives à la situation des personnes âgées dans le ménage

Entre 1971 et 1991, le nombre de personnes âgées au Canada s'est accru de 81,0 %. Les personnes âgées de 75 ans et plus ont connu le plus fort taux d'accroissement, soit 90,5 % tandis que le nombre de personnes âgées de 65 à 74 ans a augmenté de 75,2 %. Le vieillissement de la population canadienne a retenu l'attention des divers paliers du gouvernement et des organismes préoccupés par le bien-être de la société. On a relevé des dossiers tels que les soins de santé, le logement et les besoins quotidiens en vue de les étudier et d'élaborer des politiques sociales ayant trait à ces questions.

Personnes âgées soutiens de leur ménage : 1971 à 1991

Au cours des deux décennies entre 1971 et 1991, on a enregistré un accroissement constant de la proportion de personnes âgées qui étaient le soutien de leur ménage. Cette proportion est passée de 74,9 % en 1971 à 80,3 % en 1981, puis à 83,5 % en 1991. Le nombre de personnes âgées qui subvenaient aux besoins d'un ménage a augmenté de plus de 100 % entre 1971 et 1991, ayant grimpé de 1,3 million environ à un peu plus de 2,6 millions.

La proportion de personnes âgées vivant seules s'est accrue également : de 18,4 % en 1971 à 24,1 % en 1981, puis à 25,9 % en 1991. Le nombre de personnes âgées dans cette catégorie a grimpé de 320 785 en 1971 à 818 110 en 1991. Cet accroissement de 155 % sur vingt ans fait de ce genre de situation dans le ménage celui qui a connu la croissance la plus rapide au sein de la population des personnes âgées.

Cette augmentation est attribuable en grande partie aux femmes âgées. En 1971, environ 34,5 % des femmes âgées vivant dans un ménage dont elles étaient le soutien vivaient seules. Cette proportion est montée à 42,8 % en 1991. En revanche, la proportion correspondante d'hommes âgés vivant seuls n'a augmenté que de très peu, ayant passé de 13,8 % en 1971 à 16,3 % en 1991 **(tableau 3.4).**

Tableau 3.4
Proportion et nombre de personnes âgées vivant seules selon le sexe, Canada, 1971 et 1991

	1971		1991	
	Nombre	%	Nombre	%
Total des femmes de 65 ans et plus				
Vivant dans le ménage dont ils sont le soutien (1)	677 055	100,0	1 469 285	100,0
Vivant seules	233 760	34,5	628 215	42,8
Total des hommes de 65 ans et plus				
Vivant dans le ménage dont elles sont le soutien (1)	629 005	100,0	1 167 295	100,0
Vivant seuls	87 030	13,8	189 885	16,3

(1) Dans un couple formé de personnes âgées, les deux conjoints sont considérés comme soutien du ménage si l'un d'entre eux est le principal soutien du ménage.

Source : Statistique Canada, totalisation non publiée du recensement de 1991.

Il est généralement reconnu que les femmes ont une espérance de vie plus longue que celle des hommes. Alors que les hommes vivent souvent leurs années de vieillesse avec leur conjointe, les femmes sont plus susceptibles de devenir veuves et de finir leur vie sans bénéficier des soins et du soutien d'un conjoint[6]. Aussi, il n'est pas surprenant d'observer une plus forte proportion de femmes âgées vivant seules.

Personnes âgées n'étant pas le soutien d'un ménage : 1971 à 1991

Entre 1971 et 1991, on constate une diminution constante dans la proportion de personnes âgées qui ne sont pas le soutien d'un ménage. En 1971, 1 personne âgée sur 4 vivait dans un ménage dont un autre membre était le soutien. Ce ratio est tombé à juste en-dessous de 1 personne sur 5 en 1981 et à 1 personne sur 6 environ en 1991. On constate cette diminution constante pour les personnes des deux sexes **(tableau 3.3).**

Les personnes âgés qui n'étaient pas le soutien d'un ménage vivaient avec une ou des autres personnes apparentées ou non apparentées dans des ménages privés ou encore avec un groupe de personnes dans un ménage collectif. Alors que la proportion de personnes âgées n'étant pas soutien de ménage a diminué pour la plupart de ces situations dans le ménage, on relève une exception dans le cas des personnes âgées vivant dans des établissements de soins spéciaux. Entre 1971 et 1981, la proportion de personnes âgées vivant dans ce genre d'établissement est passée de 5,8 % à 7,6 %. Toutefois, cet accroissement s'est stabilisé en 1991, n'atteignant que 7,2 %. Parmi les raisons possibles de cette stabilisation, notons la difficulté d'accès croissante à ces établissements de soins spéciaux ainsi que l'amélioration des services de soins à domicile qui permettent à plus de personnes âgées de demeurer dans leur logement.

Chapitre 4

Responsabilités familiales et professionnelles et bien-être économique

De 1971 à 1991, la structure de la famille et l'activité des femmes ont connu des changements majeurs. L'exercice ardu qui consiste à trouver un équilibre entre le travail rémunéré et les responsabilités familiales a des répercussions sur le lieu de travail, la garde des enfants, le bien-être de la famille et l'emploi du temps.

Activité

Depuis 1971, le taux d'activité des femmes a affiché une hausse constante[1]. Ce taux est passé de 39,9 % en 1971 à 52,1 % en 1981, pour atteindre presque 60 % en 1991. Cette année-là, les femmes représentaient 45,0 % de l'ensemble de la population active, en hausse par rapport à 1971 (34,6 %) **(tableaux A.4 et A.5 en annexe)**.

Plusieurs facteurs ont contribué à la participation accrue des femmes au sein de la main-d'oeuvre rémunérée : la nécessité d'avoir deux revenus pour conserver un certain mode de vie, un niveau de scolarité plus élevé chez les femmes, la croissance du secteur des services dans l'économie et l'évolution des attitudes. Cet accroissement de l'activité des femmes a plusieurs conséquences, notamment l'émergence de besoins nouveaux au chapitre des services de garde d'enfants et des politiques relatives au travail et à la famille, dont il sera question plus loin.

Au cours de la dernière décennie, le taux d'activité de toutes les femmes ayant des enfants à la maison a augmenté considérablement. Il se chiffrait à 68,4 % en 1991, contre 60,6 % en 1986 et 52,4 % en 1981. Dans le cas des conjointes ayant des enfants tous âgés de moins de 6 ans, cette hausse a été encore plus prononcée, de 49,4 % en 1981 à 69,0 % en 1991 **(tableau 4.1)**. Au cours de la même période, on a également observé une forte augmentation pour les conjointes ayant des enfants de moins de 6 ans et de 6 ans et plus. En revanche, le taux d'activité des conjointes sans enfants à la maison n'a connu qu'une faible hausse, de 50,0 % en 1981 à 53,3 % en 1991.

Tableau 4.1
Taux d'activité des conjointes, Canada, 1981 à 1991

Année	Total	Sans enfants à la maison	Enfants à la maison	Enfants tous âgés de moins de 6 ans	Certains enfants âgés de moins de 6 ans	Enfants tous âgés de 6 ans et plus	Nombre d'enfants à la maison		
							1	2	3+
1981	**51,4**	50,0	52,2	49,4	44,8	54,9	53,6	53,6	48,1
1986	**57,3**	50,7	61,2	62,0	55,9	62,1	61,3	63,6	56,5
1991	**63,4**	53,3	70,1	69,0	65,4	71,6	68,4	73,3	66,6

Sources : Statistique Canada, ***Familles de recensement dans les ménages privés,*** n° 92-935 au catalogue et ***Familles : Partie 2,*** n° 93-107 au catalogue, et totalisations non publiées du recensement de 1991.

Familles monoparentales

Au sein des familles monoparentales, 60,1 % des mères seules et 76,7 % des pères seuls étaient actifs en 1991. Alors qu'une faible hausse a été enregistrée chez les mères seules entre 1981 et 1991, le taux affiché par les pères seuls est resté quasi inchangé depuis 1981.

Le taux d'activité des mères seules est demeuré inférieur à ceux des épouses et des partenaires en union libre de sexe féminin ayant des enfants à la maison. En effet, le taux d'activité des mères seules ayant des enfants tous âgés de moins de 6 ans s'est replié de 58,6 % en 1986 à 54,8 % en 1991 **(tableau 4.2)**. La hausse affichée par les mères seules ayant des enfants de moins de 6 ans et de 6 ans et plus a été très faible. L'activité des mères seules peut être limitée à cause de plusieurs facteurs, notamment le niveau de scolarité et l'accessibilité à des services de garde abordables.

Dans près du quart des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin, aucun membre de la famille n'était actif. Les pourcentages correspondants étaient d'un peu plus de 10 % dans le cas des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin, et de 14,8 % pour les familles époux-épouse. Parmi les familles monoparentales où la mère n'était pas active, 39,9 % comptaient au moins un enfant qui l'était, contre 55,6 % dans le cas des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin.

Tableau 4.2
Taux d'activité des mères seules, Canada, 1981 à 1991

Année	Total	Enfants tous âgés de moins de 6 ans	Certains enfants âgés de moins de 6 ans	Enfants tous âgés de 6 ans et plus	Nombre d'enfants à la maison		
					1	2	3+
1981	**53,8**	54,9	46,6	54,2	52,8	58,1	49,5
1986	**57,7**	58,6	51,5	58,1	56,2	62,3	53,3
1991	**60,1**	54,8	52,0	62,1	57,8	65,7	56,3

Sources : Statistique Canada, ***Familles de recensement dans les ménages privés,*** n° 92-935 au catalogue et ***Familles : Partie 2,*** n° 93-107 au catalogue, et totalisations non publiées du recensement de 1991.

Familles époux-épouse

Le pourcentage de familles époux-épouse au sein desquelles les deux conjoints sont actifs a continué d'augmenter. En 1991, il se chiffrait à 60,0 %, comparativement à 48,9 % en 1981 et à 54,1 % en 1986.

Dans les familles comptant des couples en union libre, il est plus probable que les deux conjoints soient actifs que dans les familles comptant un couple actuellement marié (77,1 % contre 57,3 %). Cet écart peut s'expliquer en partie par le fait que les partenaires en union libre sont en général plus jeunes. Par exemple, chez les couples en union libre où les deux partenaires sont actifs, près de la moitié des femmes sont âgées de 15 à 29 ans. Dans le cas des épouses du même groupe d'âge, la proportion tombe à un cinquième.

Changements touchant la famille et le lieu de travail

Comme on l'a déjà mentionné, le taux d'activité des mères ayant de jeunes enfants s'est accru. La famille traditionnelle, composée d'un époux actif et d'une épouse à la maison, a été supplantée par la famille où les deux conjoints gagnent un revenu. En 1967, les familles de ce type représentaient seulement 32,7 % de l'ensemble des familles époux-épouse. En 1991, ce pourcentage avait presque doublé pour atteindre 61,2 %[2]. Le vieillissement de la population canadienne constitue un autre changement allant dans le même sens. À mesure que la population vieillit, les familles doivent de plus en plus assurer la prestation de soins aux parents âgés. On s'attend à ce que les besoins en matière de soins aux personnes âgées augmentent avec le vieillissement de la population.

Conflit travail-famille

Quel que soit le type de famille (double revenu ou monoparentale), les mères et les pères qui travaillent doivent répondre à des exigences professionnelles tout en assumant des obligations familiales, dont la prestation de soins et l'entretien ménager. L'incompatibilité potentielle entre ces deux genres d'exigences est à l'origine de l'intérêt pour la question du conflit travail-famille, notamment dans le cas des travailleurs qui ont de la difficulté à concilier les exigences professionnelles et les besoins des personnes à leur charge[3].

Les exigences professionnelles peuvent avoir des répercussions sur les rôles dans la famille, la qualité des liens familiaux et le bien-être des membres de la famille. Inversement, les rôles dans la famille peuvent nuire au rendement au travail et/ou à l'engagement professionnel d'un travailleur. Dans ce dernier cas, l'employeur peut être confronté à une baisse de productivité, ainsi qu'à des taux plus élevés d'absentéisme et de roulement de la main-d'oeuvre, alors que les possibilités d'avancement professionnel de l'employé peuvent en souffrir.

Les femmes sont plus de deux fois plus susceptibles que les hommes de s'absenter du travail pour des motifs d'ordre personnel ou familial. La présence de jeunes enfants dans la famille est un facteur contribuant à l'absentéisme chez les femmes. Au cours d'une semaine moyenne en 1991, 10,9 % des femmes membres d'une famille biparentale comptant au moins un enfant âgé de moins de 6 ans et 5,9 % des mères seules dans la même situation se sont absentées du travail pour des motifs d'ordre personnel ou familial. Pour l'ensemble des femmes dont le plus jeune enfant est âgé de 6 à 15 ans, le taux d'absentéisme est tombé à environ 2 %[4].

Politiques et programmes mis en oeuvre dans le lieu de travail et besoins des familles

Le fait que la structure de la famille traditionnelle ait connu des changements majeurs et que les employeurs et les décideurs soient de plus en plus conscients du conflit travail-famille a soulevé la question de la nécessité de modifier les modalités de travail traditionnelles. Un certain nombre de mesures que les employeurs pourraient mettre en place pour réduire ce conflit ont été proposées[5] :

- **modalités de travail de rechange**

  horaire variable, semaine de travail comprimée, semaine/journée de travail plus courte, partage d'emploi, travail à la maison;

- **prestation d'aide aux familles**

  services d'information et d'aiguillage, séminaires d'éducation des parents, services de garde pour les enfants malades, garderies dans les entreprises;

- **congés autorisés**

  congés de maternité, congés prénatals, congés de maternité prolongés, congés de paternité, congés pour raisons familiales.

La garde des enfants au Canada

Comme de plus en plus de parents assument à la fois des responsabilités professionnelles et des obligations familiales, l'accessibilité à des services de garde d'enfants et la capacité financière d'y recourir constituent des considérations importantes. L'Étude nationale canadienne de 1988 sur la garde des enfants a porté sur les besoins des parents en matière de services de garde et sur le profil d'utilisation de ces services[6].

La garde des enfants par des personnes autres que les parents

Selon cette étude, on estime que 2,7 millions d'enfants ont besoin d'être gardés pendant que leurs parents travaillent. Un peu plus de 40 % de ces enfants ont moins de 6 ans, alors que les autres sont âgés de 6 à 12 ans.

L'une des principales constatations faites dans le cadre de cette étude est que les enfants canadiens se font souvent garder par des personnes autres que leurs parents. En fait, 57,5 % des enfants de moins de 13 ans se sont fait garder au moins 1 fois par des personnes autres que leurs parents au cours d'une semaine donnée. Les autres ont été gardés par leurs parents uniquement.

Plus de la moitié des enfants en bas âge (17 mois et moins) et près des deux tiers des enfants qui commencent à marcher (18 à 35 mois) ont été confiés à la garde de personnes autres que leurs parents au moins une partie de la semaine. Dans le cas des enfants de 3 à 5 ans, le pourcentage a grimpé jusqu'à près de 80 %. Juste un peu moins de la moitié des enfants âgés de 6 à 12 ans se sont fait garder par des personnes autres que leurs parents en dehors des heures d'école.

Pour la plupart des enfants de moins de 13 ans, les modalités de garde adoptées étaient non agréées, (p. ex., garde assurée par des personnes apparentées ou services de garde non reconnus), alors qu'un petit nombre d'entre eux bénéficiaient de services structurés ou régis[7] **(tableau 4.3)**.

Un peu plus du tiers des enfants en bas âge étaient gardés par une personne apparentée au domicile de cette personne, ou dans une famille de garde non reconnue, alors que seulement 3.2 % d'entre eux étaient inscrits dans une garderie. Le nombre d'enfants en bas âge dans les familles de garde reconnues était trop faible pour être signalé. Pour les enfants qui commencent à marcher, il est également plus fréquent de recourir à des services de garde non agréés qu'à des services reconnus. Près de la moitié des enfants âgés de 3 à 5 ans étaient inscrits à la maternelle et à la prématernelle. Pour ce groupe d'âge, on avait aussi fréquemment recours à des services de garde non agréés.

Dans le cas des enfants de 6 à 9 ans, la garde est le plus souvent assurée (en dehors de l'école) par un membre de la famille. Viennent ensuite la garde en milieu familial non reconnue, la garde par une personne apparentée au domicile de celle-ci et la garde par une personne non apparentée au domicile de l'enfant. Pour les enfants de 10 à 12 ans, la garde est le plus souvent assurée (en dehors de l'école) par un membre de la famille, par un parent au travail ou une personne apparentée au domicile de cette personne.

Tableau 4.3
Enfants pour certains types de services de garde, Canada, 1988(1)

Type de service de garde	Âge de l'enfant				
	0 à 17 mois	18 à 35 mois	3 à 5 ans(2)	6 à 9 ans(2)	10 à 12 ans(2)
			%		
Par une personne apparentée à son domicile	17,7	16,1	13,8	8,8	5,6
Garde en milieu familial non reconnue	15,9	18,4	17,6	12,8	5,5
Par un membre de la famille	15,3	18,5	20,1	29,2	43,9
Par une personne apparentée au domicile de l'enfant	12,3	11,6	10,5	7,3	5,0
Par une personne non apparentée au domicile de l'enfant	10,3	13,2	11,9	8,8	4,2
Par un parent au travail	5,5	10,4	10,8	8,3	8,0
Maternelle	S.O.	S.O.	30,0	0,5	S.O.
Prématernelle	S.O.	5,7	19,4	--	S.O.
Garde en milieu familial reconnue	--	2,1	1,4	0,6	--
Garderie	3,2	9,6	10,8	1,2	--

(1) Le tableau présente le pourcentage d'enfants pour divers types de services de garde d'enfants au sein de chaque groupe d'âge. Comme les enfants peuvent avoir été gardés de plus d'une façon, les pourcentages des colonnes ne s'additionnent pas.

(2) En dehors de l'école.

S.O. Sans objet pour ce groupe d'âge.

-- Nombres infimes

Source : Statistique Canada, ***Où sont les enfants? Aperçu des modalités de garde des enfants au Canada***, nº 89-527F au catalogue.

Emploi du temps

Étant donné la présence accrue des femmes sur le marché du travail, il importe d'examiner comment les hommes et les femmes occupent leur temps. Par exemple, les femmes occupées sont-elles toujours principalement responsables de l'entretien ménager et des soins aux enfants? Le cas échéant, ces responsabilités pourraient être à l'origine d'un conflit travail-famille pour les femmes occupées qui ont une famille.

Différences selon le sexe[8]

L'Enquête sociale générale de 1992 s'est penchée sur la manière dont les Canadiens répartissaient leur temps entre les activités comme le travail rémunéré et non rémunéré et les activités relatives aux soins personnels, aux loisirs, etc. Les activités productives englobent le travail rémunéré, les travaux ménagers, les soins des enfants, les courses et les études. Selon les données de l'enquête, alors que les hommes et les femmes allouaient presque le même temps aux activités productives, la manière de répartir ce temps différait selon le sexe. En 1992, les hommes consacraient en moyenne 4 heures par jour au travail rémunéré, comparativement à 2,4 heures pour les femmes (moyenne calculée pour la population totale, sur une semaine de 7 jours). Cette dernière tendance révèle, en partie, les différences relatives à l'activité. Les femmes consacrent en moyenne 4,5 heures par jour à des travaux non rémunéré (y compris les tâches ménagères et le bénévolat) alors que les hommes consacrent 2,6 heures à ces activités. Tandis que les femmes passaient en moyenne 1,1 heure par jour à faire le ménage et la lessive et 1,2 heure à faire la cuisine et la vaisselle, les hommes consacraient 13 et 22 minutes respectivement à ces activités.

Structure de la famille et activité principale

La répartition du temps différait selon la structure de la famille, la présence d'enfants et l'activité principale (c.à-d. occupé ou tenant maison) **(tableau 4.4)**[9]. Les hommes occupés ayant une partenaire mais sans enfants consacraient en moyenne 6,9 heures par jour au travail rémunéré et 1,2 heure aux travaux ménagers. Les femmes dans le même cas passaient 6,1 heures par jour à leur emploi rémunéré et presque deux fois plus de temps que les hommes à effectuer des travaux ménagers, soit 2,1 heures[10].

Alors que les femmes occupées ayant au moins 1 enfant de moins de 5 ans consacraient un peu moins de temps au travail rémunéré que les hommes dans le même cas, elles passaient presque deux fois plus de temps que les hommes à effectuer les travaux ménagers et à donner des soins aux enfants. Les hommes occupés ayant un partenaire et de jeunes enfants consacraient en moyenne 6,8 heures au travail rémunéré, 1,4 heure aux travaux ménagers et 1,2 heure aux soins des enfants. Les femmes dans la même catégorie consacraient respectivement 5,2, 2,4 et 2,2 heures à ces activités.

Même si les hommes et les femmes ayant des enfants plus âgés consacraient moins de temps aux soins des enfants que les parents ayant des enfants plus jeunes, les variations selon le sexe en ce qui a trait au travail rémunéré et aux travaux ménagers demeurent. Les hommes ayant des enfants de 5 ans et plus consacraient en moyenne 6,5 heures par jour au travail rémunéré, 1,5 heure aux travaux ménagers et 0,3 heure aux soins des enfants. Les femmes consacraient respectivement 5,2, 2,6 et 0,7 heures à ces mêmes activités.

Tableau 4.4
Temps moyen consacré à certaines activités productives selon le sexe, le statut professionnel et le genre de famille, Canada, 1992

	Travail rému-néré	Travaux ménagers	Soins des enfants	Total
		(Heures par jour)		
Population de 15 ans et plus	3,6	2,0	0,4	6,0
Homme, occupé, avec partenaire, sans enfant	6,9	1,2	S.O.	8,1
Femme, occupée, avec partenaire, sans enfant	6,1	2,1	S.O.	8,2
Homme, occupé, avec partenaire, enfants < 5 ans (1)	6,8	1,4	1,2	9,4
Femme, occupée, avec partenaire, enfants < 5 ans (1)	5,2	2,4	2,2	9,8
Homme, occupé, avec partenaire, enfants de 5 ans et plus (2)	6,5	1,5	0,3	8,3
Femme, occupée, avec partenaire, enfants de 5 ans et plus (2)	5,2	2,6	0,7	8,5
Femme, occupée, mère seule, enfants < 5 ans (1)	4,6	1,6	1,8	8,0
Femme, occupée, mère seule, enfants de 5 ans et plus (2)	5,5	2,0	0,7	8,2
Femme, tenant maison, avec partenaire, sans enfant	0,2	4,0	S.O.	4,2
Femme, tenant maison, avec partenaire, enfants < 5 ans (1)	0,5	3,9	3,2	7,6
Femme, tenant maison, avec partenaire, enfants de 5 ans et plus (2)	0,6	4,2	1,2	6,0
Femme, tenant maison, mère seule, enfants < 5 ans (1)	0,1	3,2	3,7	7,0
Femme, tenant maison, mère seule, enfants de 5 ans et plus (2)	0,1	4,2	1,4	5,7

(1) Au moins un enfant de moins de 5 ans
(2) Enfants tous âgés de plus de 5 ans
S.O. Ne s'applique pas.
Source : Statistique Canada, ESG de 1992, données non publiées.

Mères seules

Les mères seules occupées ayant au moins 1 enfant âgé de moins de 5 ans consacraient en moyenne 4,6 heures par jour au travail rémunéré, 1,6 heure aux travaux ménagers et 1,8 heure aux soins des enfants. Par ailleurs, les mères seules dont les enfants étaient âgés de 5 ans et plus consacraient respectivement 5,5, 2,0 et 0,7 heures par jour à ces trois activités.

Femmes tenant maison

Comme on peut s'y attendre, les femmes sans enfants dont l'activité principale était de tenir maison consacraient presque deux fois plus de temps que leurs consoeurs occupées aux travaux ménagers. Comparativement aux femmes occupées ayant des enfants, les femmes tenant maison passaient plus de temps à faire les travaux ménagers et à donner les soins aux enfants.

De même, les mères seules dont l'activité principale était de tenir maison consacraient au moins deux fois plus de temps aux travaux ménagers et aux soins des enfants que les mères seules occupées.

Revenu de la famille[11]

Nous examinons ici trois aspects du revenu : (1) le revenu total[12] calculé à partir du revenu total touché par les membres de la famille; (2) le revenu par personne[13], mesure du revenu qui tient compte du nombre de personnes dans la famille; (3) la fréquence des unités à faible revenu qui correspond au pourcentage de familles économiques dont le revenu est inférieur aux seuils de faible revenu[14]. Le revenu total d'une famille économique constitue une bonne mesure du pouvoir d'achat de la famille alors que le revenu par personne tient compte du nombre de personnes que le revenu de la famille doit faire vivre. La fréquence des unités à faible revenu indique la proportion de familles dont le revenu est inférieur aux seuils de faible revenu et pouvant de ce fait éprouver des difficultés financières.

Revenu familial de l'ensemble des familles

En 1990, le revenu moyen des familles se chiffrait à 52 505 $ alors que le revenu par personne s'établissait à 18 077 $; la fréquence de familles à faible revenu était de 13,2 % **(tableau 4.5).** Dans le cas des familles non âgées[15], le revenu familial moyen et le revenu par personne se chiffraient respectivement à 54 372 $ et 17 988 $ et 13,7 % d'entre elles étaient des familles à faible revenu. Chez les familles âgées, le revenu familial moyen et le revenu par personne s'établissaient respectivement à 41 887 $ et 18 584 $ alors que le pourcentage des familles à faible revenu atteignait 10,3 %. Les familles âgées ont un revenu familial moyen moins élevé mais un revenu par personne plus élevé parce qu'elles sont en général plus petites, souvent formées d'un couple de personnes âgés à la retraite vivant seules.

Tableau 4.5
Revenu des familles économiques, Canada, 1990

	Nombre de familles	Revenu familial moyen en dollars	Revenu par personne en dollars	Univers approprié pour les faibles revenu	Familles à faible revenu	Fréquence des unités à faible revenu en %
Ensemble des familles économiques	**7 421 600**	**52 505**	**18 077**	**7 357 705**	**972 855**	**13,2**
Familles non âgées	**6 311 950**	**54 372**	**17 988**	**6 254 965**	**858 850**	**13,7**
Époux et épouse seulement	1 627 215	52 309	26 154	1 618 720	147 915	9,1
Époux-épouse, sans enfants, autres personnes	784 670	73 806	21 106	779 695	43 235	5,5
Total des familles époux-épouse sans enfants	2 411 890	59 302	24 512	2 398 415	191 150	8,0
Époux-épouse, avec enfants, aucune autre personne	2 404 525	54 919	14 434	2 381 505	259 320	10,9
Époux-épouse, avec enfants, autres personnes	563 210	69 780	14 688	554 690	42 835	7,7
Total des familles époux-épouse avec enfants	2 967 735	57 739	14 482	2 936 195	302 155	10,3
Total des familles époux-épouse	5 379 625	58 440	18 979	5 334 610	493 300	9,2
Familles monoparentales où le parent est de sexe masculin, aucune autre personne	65 475	34 284	14 290	64 430	16 410	25,5
Familles monoparentales où le parent est de sexe masculin, autres personnes	22 035	50 174	13 718	21 540	3 840	17,8
Total des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin	87 510	38 285	14 146	85 970	20 250	23,6
Familles monoparentales où le parent est de sexe féminin, aucune autre personne	403 785	19 460	7 905	399 780	243 990	61,0
Familles monoparentales où le parent est de sexe féminin, autres personnes	82 345	33 721	9 263	80 095	30 135	37,6
Total des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin	486 125	21 876	8 135	479 875	274 125	57,1
Total des familles monoparentales	573 635	24 379	9 052	565 845	294 375	52,0
Autres familles	358 690	41 317	17 418	354 510	71 175	20,1
Familles âgées	**1 109 650**	**41 887**	**18 584**	**1 102 740**	**114 005**	**10,3**

Source : Statistique Canada, totalisation non publiée du recensement de 1991. Les données portent sur l'année civile 1990.

Revenus des familles époux-épouse

Les familles époux-épouse sans enfants à la maison affichaient un revenu familial moyen de 59 302 $ et un revenu par personne de 24 512 $; seulement 8 % d'entre elles étaient des familles à faible revenu. Dans le cas des familles époux-épouse avec enfants, le revenu familial moyen se chiffrait à 57 739 $, le revenu par personne à 14 482 $ et la fréquence des unités à faible revenu était de 10,3 %.

Revenus des familles monoparentales

Les familles monoparentales disposaient d'un revenu familial moyen de 24 379 $, d'un revenu par personne de 9 052 $ et la fréquence des unités à faible revenu était de 52 %. Les familles monoparentales avaient un revenu **très** inférieur à celui des familles époux-épouse avec enfants. En effet, le revenu familial moyen des familles époux-épouse avec enfants était près de 2,4 fois plus important que celui des familles monoparentales. La différence entre les revenus par personne était légèrement moindre mais la fréquence des unités à faible revenu des familles monoparentales était de beaucoup supérieure à celle des familles époux-épouse.

Revenus des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin

Les familles monoparentales où le parent est de sexe masculin disposaient d'un revenu familial moyen de 38 285 $, d'un revenu par personne de 14 146 $ et la fréquence des unités à faible revenu était de 23,6 %. Les chiffres correspondants pour les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin s'établissaient respectivement à 21 876 $, 8 135 $ et 57,1 %.

De toute évidence, les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin disposent d'un revenu très inférieur à celui des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin et des autres familles. Cette situation est particulièrement préoccupante puisque 82 % de l'ensemble des familles monoparentales au Canada ont à leur tête une mère seule. La forte fréquence d'unités à faible revenu ne représente qu'un des exemples de la situation difficile des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin au Canada.

Coûts d'habitation

Les coûts d'habitation mensuels des familles varient selon la présence d'enfants et selon qu'elles louent ou possèdent leur logement. Les coûts d'habitation mensuels moyens des familles comptant un couple actuellement marié ou un couple en union libre avec enfants et habitant un logement possédé sont en général supérieurs à ceux des familles sans enfants à la maison **(tableau 4.6).** De même, alors que les coûts d'habitation mensuels moyens des familles qui louaient leur logement étaient inférieurs à ceux des familles propriétaires, on observe une corrélation entre la présence d'enfants et l'accroissement des coûts d'habitation. Les familles monoparentales locataires dépensaient en moyenne 605 $ pour se loger dans le cas d'un père seul et 547 $ dans le cas d'une mère seule. Les paiements comparables pour les familles vivant dans des logements possédés étaient supérieurs : 691 $ et 642 $ respectivement.

On considère généralement que les familles qui dépensent 30 % ou plus de leur revenu pour se loger[16] ont un fardeau financier qui pourrait réduire les ressources disponibles pour d'autres dépenses comme la nourriture et les vêtements.

Les familles locataires sont plus susceptibles que les familles propriétaires de consacrer au logement 30 % de leur revenu ou plus. En 1991, il en était de même pour les familles de couple actuellement marié et les familles de couple en union libre de même que pour les familles monoparentales **(tableau 4.6).**

Comparativement aux autres familles, une plus forte proportion de familles monoparentales consacraient 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation. C'était le cas pour un peu plus du quart des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin vivant dans un logement possédé et pour plus de la moitié de telles familles locataires. Dans le cas des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin, 18,1 % des propriétaires et 30,5 % des locataires consacraient 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation comparativement à 13,7 % des couples actuellement mariés avec enfants qui étaient propriétaires et 20,9 % de ces couples s'il s'agissait de locataires. Les chiffres correspondants pour les couples en union libre ayant des enfants s'établissaient à 17,4 % et 24,0 % respectivement.

Les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin sont davantage touchées par la question de l'accessibilité du logement du fait[17] que les mères seules ont tendance à gagner un revenu inférieur sur le marché du travail, qu'elles sont davantage susceptibles de travailler à temps partiel et qu'elles sont souvent confrontées à la discrimination dans le marché du logement. La question de l'accessibilité du logement est importante, compte tenu du nombre de familles monoparentales, particulièrement celles ayant à leur tête une femme.

Tableau 4.6
Coûts d'habitation selon certaines caractéristiques, Canada, 1991 (1)

	Structure de la famille						
	Ensemble des familles	Couple marié		Couple en union libre		Famille monoparentale	
		Sans enfants	Avec enfants	Sans enfants	Avec enfants	homme	femme
Nombre (en milliers)	7 102	2 077	3 389	417	285	159	774
Logement possédé (en milliers)	5 144	1 602	2 792	174	151	99	326
Moyenne des principales dépenses de propriété (mensuelles) (en dollars)	723	558	817	805	843	691	642
Principales dépenses de propriété > = 30 % du revenu du ménage (en milliers)	710	171	383	27	26	18	84
De propriétaires > = 30 %	13,8	10,7	13,7	15,6	17,4	18,1	25,9
Logement loué (en milliers)	1 957	475	597	243	135	60	448
Loyer brut moyen (mensuel) (en dollars)	593	590	644	559	590	605	547
Loyer brut > = 30 % du revenu du ménage (en milliers)	559	105	125	43	32	18	236
De locataires > = 30 %	28,6	22,2	20,9	17,7	24,0	30,5	52,6

(1) Données sur les familles dans les ménages non agricoles hors réserve; excluant les ménages dont le revenu en 1990 était négatif ou nul.

Source : Statistique Canada, totalisation non publiée du recensement de 1991.

Conclusion

Dans le présent rapport, nous avons présenté des données sur les changements qui ont touché les familles canadiennes au cours des vingt dernières années. Même si nous avons mis l'accent sur l'évolution et la diversité des familles, il reste que la proportion de Canadiens qui sont membres d'une famille est demeurée assez constante.

La question d'une définition exacte et significative de la famille a été posée en raison de l'évolution des familles. Il a été démontré qu'il n'existe pas de définition universelle mais plutôt de nombreuses définitions qui mettent en relief divers aspects de la famille.

Les définitions de la famille varient, dans une large mesure, selon la personne ou l'organisme qui élabore la définition et l'objet de celle-ci. Par exemple, les chercheurs universitaires qui étudient la famille sont susceptibles d'utiliser des définitions différentes de celles établies par les organismes publics qui tendent à définir la famille aux fins de la gestion des programmes et des politiques. Les définitions de la famille peuvent prêter à controverse, sur le plan politique, parce qu'elles **incluent** de vastes catégories de personnes tout en **excluant** d'autres catégories.

L'évolution des tendances démographiques au cours des 20 dernières années est manifeste. Par exemple, le taux de nuptialité a diminué régulièrement. On peut citer comme explications de ce déclin l'augmentation spectaculaire du nombre de familles comptant un couple en union libre au cours de la dernière décennie et le fait que les jeunes ont tendance à retarder le moment du mariage. Par ailleurs, le taux de divorce a augmenté de façon spectaculaire depuis l'adoption de la ***Loi sur le divorce*** en 1968 et l'assouplissement de celle-ci en 1985. Cette hausse a donné lieu indirectement à une augmentation du taux de remariage. En outre, le taux de natalité a décru, ce qui a entraîné la réduction de la taille des familles.

Parallèlement à ces changements démographiques, nous constatons des changements dans la structure des familles. Au cours des deux dernières décennies, le nombre de familles monoparentales a enregistré une hausse considérable alors que les familles époux-épouse sans enfants ont également vu leur nombre s'accroître. En outre, le vieillissement de la population canadienne se traduit par une augmentation constante du nombre de familles «nid vide».

Depuis 1981, la situation des Canadiens dans le ménage a également évolué; plus précisément, les jeunes adultes vivent avec leur(s) parent(s) en plus grand nombre et la proportion des personnes âgées vivant dans leur propre ménage avec un conjoint ou seules s'est également accrue.

L'activité des femmes a augmenté de façon spectaculaire depuis le début des années 1970. Ce changement a donné lieu à une demande accrue pour des services de garde ainsi que pour des programmes et politiques du lieu de travail en vue de régler le conflit travail-famille.

Les tendances changeantes relatives à la famille qui sont analysées dans le présent rapport sont susceptibles d'influer sur la planification et les politiques dans le domaine de la santé, de l'éducation, du bien-être social et des programmes relatifs au logement tant dans le secteur public que dans le secteur privé. L'économie, le lieu de travail et l'administration publique au Canada, autant que dans les autres pays industrialisés, font l'objet d'un processus de changement et de restructuration. Ces changements sont susceptibles d'influer considérablement sur le fonctionnement et le bien-être des familles. Des études ultérieures des familles canadiennes permettront de documenter ces effets.

Notes

Note de l'introduction

1 Par enfants, on entend les fils et/ou filles jamais mariés peu importe leur âge vivant dans le même logement que leur(s) parent(s).

Notes du chapitre 1

1 Margrit Eichler, ***Families in Canada Today.*** Toronto: Gage Publishing Ltd., 1re édition, 1983 et 2e édition, 1988. Pierre Dionne, The Family Constitutes the Basic Unit of Society, Keynote Addresses to the 3rd International Seminar, Vienna International Centre, février 1991.

2 Jean E. Veevers, ***Continuity and Change in Marriage and Family.*** Toronto: Holt Rhinehart and Winston, 1991.

3 Consulter les publications de Statistique Canada : Suppléments aux ***Rapports sur la santé,*** nos 14 et 15, 1992; no 16, 1991 et ***Rapports sur la santé*** 1992, no 82-003 au catalogue.

4 Le taux de divorce a été calculé à partir du taux pour 100 000 personnes. Consulter ***Statistique de l'état civil, vol. 2, Mariages et divorces,*** pour le taux de 1971; pour le taux de 1991, consulter les ***Rapports sur la santé*** de 1992 de Statistique Canada, no 82-003 au catalogue.

5 Lynn Barr, ***Données de base sur les familles canadiennes d'hier et d'aujourd'hui,*** Statistique Canada, no 89-516 au catalogue, tableau 1.1, 1993.

6 Statistique Canada, ***Le Quotidien,*** 2 mars 1993, no 11-001F au catalogue.

7 On estime, par exemple, qu'en 2011 près du quart des hommes et 30 % des femmes seront classés dans le groupe d'âge des 55 ans et plus, parce qu'ils font partie de la génération du baby-boom. Voir l'article présenté par G. Priest à l'atelier ***Changing Clients, Economics and Expectations in Housing for Seniors,*** Association canadienne de gérontologie, Edmonton, 22 octobre 1992.

8 Le texte ci-après constitue un résumé des travaux de Eichler (1983) dans sa revue des définitions de la famille élaborées par Murdock, Coser et Stephens, ainsi que de sa propre proposition de définition.

9 Transition, mars 1992, ***Institut Vanier de la famille,*** p. 8. Aussi dans ***Les Familles canadiennes en transition,*** Institut Vanier de la famille, 1992, p. 37-38.

10 ***Family Studies,*** Ontario Ministry of Education, Queen's Printer for Ontario, 1987, p. 4

11 Voir Transition, mars 1992, Institut Vanier de la famille, p. 5.

12 Consulter Jean Dumas, ***Rapport sur l'état de la population au Canada, 1993,*** Conjoncture démographique, Statistique Canada, n° 91-209F au catalogue, tableau 13.

13 Voir Transition, mars 1992, Institut Vanier de la famille, p. 13.

14 Pour une explication plus approfondie ainsi que des exemples, consulter la section sur le lien existant entre les familles de recensement et les familles économiques dans Wally Boxhill et Brian Hamm, ***Guide à l'intention des utilisateurs - Données du recensement de 1986 sur les familles,*** Statistique Canada, n° 99-113F au catalogue, 1989.

Notes du chapitre 2

1 Source : Statistique Canada, ***Le Quotidien,*** 3 mars 1993, n° 11-001F au catalogue et ***Certains renseignements sur les mariages contractés de 1921 à 1990,*** n° 82-552 au catalogue.

2 Source : Statistique Canada, ***Mariage et vie conjugale au Canada,*** n° 91-534F au catalogue.

3 Source : Statistique Canada, ***Rapports sur la santé,*** n° 82-003S17 au catalogue et ***La statistique de l'état civil,*** vol. 2 ***Mariage et divorce,*** n° 84-205 au catalogue.

4 Source : Statistique Canada, ***Rapports sur la santé,*** n° 82-003S17 au catalogue.

5 Source : Statistique Canada, ***Statistiques historique sur la natalité et la fécondité,*** 1921 à 1990, n° 82-553 au catalogue et ***Le Quotidien,*** 17 mars 1993, n° 11-001F au catalogue.

6 Source : Statistique Canada, recensement de 1991, ***Familles : Nombre, genre et structure,*** n° 93-312 au catalogue et publications historiques du recensement.

7 Source : Statistique Canada, recensement de 1991, ***Âge, sexe et état matrimonial,*** n° 93-310 au catalogue.

8 Source : Statistique Canada, ***«L'union libre : un choix de plus en plus répandu»,*** Tendances sociales canadiennes, n° 11-008F au catalogue, hiver 1991.

9 Source : Statistique Canada, ***Mariage et vie conjugale au Canada,*** n° 91-534F au catalogue.

10 Source : Statistique Canada, recensement de 1991, ***Familles : Nombre, genre et structure,*** n° 93-312 au catalogue et publications historiques du recensement.

11 Les familles époux-épouse comprennent les familles comptant un couple actuellement marié et les familles comptant un couple en union libre.

12 Consulter Gordon Priest, ***Husband-wife Families: Diversity the Norm,*** 1993, inédit.

13 Source : Totalisations non publiées du recensement et Statistique Canada, recensement de 1991, ***Familles : Caractéristiques sociales et économiques,*** n° 93-320 au catalogue.

14 Source : Statistique Canada, recensement de 1991, ***Familles : Nombre, genre et structure,*** n° 93-312 au catalogue et publications historiques du recensement.

Notes du chapitre 3

1 Source : Statistique Canada, ***Dictionnaire du recensement de 1991,*** nº 92-301F au catalogue.

2 Consulter Thomas K. Burch, recensement du Canada de 1986, ***Familles au Canada,*** Statistique Canada, nº 98-127 au catalogue, 1990.

3 Dans le cadre du recensement, les personnes vivant seules doivent être âgées de 15 ans et plus.

4 Les soutiens du ménage sont les personnes vivant dans les ménages privés qui paient le loyer ou l'hypothèque, les taxes et l'électricité. Aux fins du présent rapport, dans un couple formé de personnes âgées, les deux conjoints sont considérés comme soutien du ménage si l'un d'entre eux est le soutien principal du ménage.

5 Consulter Leroy Stone, ***Liens de famille et d'amitié chez les âgées Canadiennes,*** Statistique Canada, nº 89-508 au catalogue, 1988.

6 Consulter Priest, G., ***Current demographics and living arrangements of Canada's elderly,*** dans: G. M Gutman et A.V. Wister (Éds.), ***Progressive Accommodation for Seniors: Interfacing Shelter and Services.*** Vancouver: The Gerontology Research Centre, Simon Fraser University, 1994.

Notes du chapitre 4

1 Le taux d'activité correspond au pourcentage que représente la population active totale (pendant la semaine de référence) par rapport à l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'établissements institutionnels. Le taux d'activité d'un groupe donné (p. ex., les femmes ayant des enfants à la maison) correspond au pourcentage de personnes actives dans ce groupe par rapport à l'effectif total de ce groupe.

2 Source : Statistique Canada, ***Caractéristiques des familles comptant deux soutiens***, 1991, nº 13-215 au catalogue.

3 D. Lero, ***"Risk Factors in Work/Family Conflict: Preliminary Findings from the National Child Care Study."*** Dans: ***Proceedings: Work Life, Family Life: Innovations in Human Resource Management*** (septembre 1991), inédit.

4 Source : Statistique Canada, ***Les femmes sur le marché du travail,*** nº 71-534F au catalogue. Dans le cadre de l'«Enquête sur les absences du travail», on utilise le concept de famille économique tel qu'il est défini aux fins de l'Enquête sur la population active.

5 D. Lero and K.L. Johnson, ***"Integrating Work and Family Responsibilities: A Review of Workplace Policies and Programs in Canada."*** Dans: ***Proceedings: Work Life, Family Life: Innovations in Human Resource Management*** (septembre 1991), inédit.

6 Se reporter à Statistique Canada et Santé et Bien-être social Canada, ***Enquête nationale canadienne sur la garde des enfants***, n°s 89-526F au catalogue et ***Où sont les enfants? Aperçu des modalités de garde des enfants au Canada***, n° 89-527F au catalogue et ***Étude nationale canadienne sur la garde des enfants : les régimes de travail des parents et leurs besoins en matière de garde des enfants***, n° 89-529F au catalogue. Les estimations relatives aux familles sont fondées sur le concept de famille économique. Les familles où les deux conjoints gagnent un revenu ont été définies comme étant les familles biparentales où les deux conjoints étaient occupés, à plein temps ou à temps partiel, au cours de la semaine de référence.

7 Dans le cadre de l'ENCGE, les modalités de garde non agréées comprennent les cas d'enfants «à la clé» ou laissés sans surveillance, d'enfants gardés par les parents et d'autres membres de la famille, des voisins, des amis, ainsi que les services de garde à domicile reconnus ou non reconnus. Les services regis comprennent les garderies, les services de garde en milieu familial reconnus, les maternelles et les prématernelles. Source : Statistique Canada, ***Où sont les enfants? Aperçu des modalités de garde des enfants au Canada,*** n° 89-527F au catalogue et ***Les femmes sur le marché du travail,*** n° 71-534F au catalogue.

8 L'information dans la présente section est tirée du rapport préliminaire sur l'emploi du temps établi à partir des données de l'Enquête sociale générale de 1992 qui visait à obtenir des renseignements sur la manière dont les Canadiens partageaient leur temps entre le travail rémunéré, les travaux ménagers et les soins des enfants. Le **travail rémunéré** comprend le travail contre rémunération à un emploi principal ou autre, heures supplémentaires au travail, le travail non rémunéré dans une entreprise ou une ferme familiale, le temps consacré aux déplacements liés au travail, le temps de flottement au travail, les pauses, les travaux d'artisanat effectués en vue de vendre ou de troc, le temps passé à la recherche d'emploi et les déplacements entre le domicile et le travail. Les **travaux ménagers** comprennent la cuisine, la vaisselle, le ménage de la maison, la lessive, les travaux d'entretien et de réparation et les autres tâches ménagères. Les **soins des enfants** comprennent les soins aux bébés, les soins aux enfants, le temps consacré à aider les enfants, à les éduquer, à les réprimander, à leur faire la lecture, à discuter ou à jouer avec eux, à leur donner des soins médicaux ainsi que le gardiennage non rémunéré et le transport des enfants. Parmi d'autres activités productives non traitées dans le présent rapport, notons les courses, les études et les activités communautaires et bénévoles.

9 ***«Emploi du temps»***, rapport préliminaire de l'ESG de 1992, non publié. Dans l'ESG, les répondants devaient indiquer une activité principale.

10 La catégorie occupé utilisée dans le tableau 4.4 n'établit pas de distinction entre le travail à plein temps et le travail à temps partiel.

11 Dans la présente sous-section, le revenu de la famille correspond au revenu total de tous les membres d'une famille économique.

12 Le revenu total de la famille est la somme totale en espèces provenant des sources suivantes touchée par les personnes âgées de 15 ans et plus en 1990 : total des salaires et traitements, revenu net dans une entreprise non agricole non constituée en société et/ou dans l'exercice d'une profession, revenu net provenant d'un travail autonome agricole, ensemble des transferts gouvernementaux, dividendes et intérêts d'obligations, de dépôts, de certificats d'épargne et autre revenu de placement, pensions de retraite et rentes et autre revenu en espèces.

13 Le revenu par personne est obtenu en divisant le revenu total de la famille par le nombre de personnes dans la famille.

14 Les seuils de faible revenu tiennent compte du revenu de la famille, de la taille de la famille et du degré d'urbanisation du secteur de résidence. Consulter le ***Dictionnaire du recensement de 1991,*** Statistique Canada, n° 92-301F au catalogue pour de plus amples détails.

15 Lcs familles non âgées sont celles dont le chef est âgé de moins de 65 ans alors que les familles âgées sont celles dont le chef a 65 ans et plus.

16 Les coûts d'habitation comprennent le loyer mensuel ou les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les paiements au titre des services publics. Les données présentées dans la présente scction portcnt sur les ménages non agricoles hors réserve sont exclus les ménages ayant touché un revcnu négatif ou nul en 1990.

17 Source : Pierre Filion et Trudi E. Bunting, recensement du Canada de 1986, ***Accessibilité du logement au Canada,*** recensement de 1986, n° 98-130 au catalogue, 1990, p. 22.

Tableaux en annexe

Tableau A.1
Mariages et taux de nuptialité pour certaines années, Canada

Année	Nombre de mariages	Taux pour 1 000 personnes
1931	68 239	6,4
1961	128 475	7,0
1971	191 324	8,9
1972	200 470	9,2
1976	193 343	8,4
1977	187 344	8,0
1979	187 811	7,9
1981	190 082	7,8
1982	188 360	7,6
1983	184 675	7,4
1984	185 597	7,4
1985	184 096	7,3
1986	175 518	6,9
1987	182 151	7,1
1988	187 728	7,2
1989	190 640	7,3
1990	187 737	7,1
1991	172 251	6,4

Sources : Statistique Canada, ***Certains renseignements sur les mariages contractés de 1921 à 1990,*** n° 82-552 au catalogue.
Statistique Canada, ***Rapports sur la santé, 1992 Volume 4, N° 4,*** n° 82-003 au catalogue.

Tableau A.2
Divorces et taux de divorce pour certaines années, Canada

Année	Nombre de divorces	Taux pour 1 000 personnes
1968	11 343	0,5
1969	26 093	1,2
1970	29 775	1,4
1972	32 389	1,5
1973	36 704	1,7
1974	45 019	2,0
1975	50 611	2,2
1976	54 207	2,4
1982	70 436	2,9
1985	61 980	2,4
1986	78 160	3,1
1987	90 985	3,6
1988	79 872	3,1
1989	80 716	3,1
1990	78 152	2,9
1991	77 031	2,8

Sources : Statistique Canada, ***Statistique de l'état civil, vol. 2, Mariages et divorces***, n° 84-205 au catalogue.
Statistique Canada, ***Rapports sur la santé,*** n° 82-003S17 au catalogue.
Statistique Canada, ***Rapports sur la santé, Volume 4, N° 4,*** n° 82-003 au catalogue.

Tableau A.3
Naissances et taux bruts de natalité pour certaines années, Canada

Année	Nombre de naissances	Taux pour 1 000 personnes
1947	372 589	28,9
1959	479 275	27,4
1966	387 710	19,4
1971	362 187	16,8
1981	371 346	15,3
1987	369 742	14,4
1988	376 795	14,5
1989	392 661	15,0
1990	405 486	15,3
1991	402 528	14,9

Sources : Statistique Canada, ***Statistiques choisies sur la natalité et la fécondité, Canada, 1921 à 1990,*** nº 82-553 au catalogue.
Statistique Canada, ***Naissances, 1991,*** nº 84-210 au catalogue.

Tableau A.4
Taux d'activité selon le sexe, Canada, 1971 à 1991

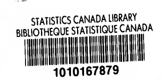
Année de recensement	Population de 15 ans et plus		Total dans la population active		Taux d'activité	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
1971	7 540 465	7 649 035	5 760 245	3 053 100	76,4	39,9
1976	8 429 525	8 666 905	6 375 965	3 878 690	75,6	44,8
1981	9 257 095	9 604 935	7 266 805	5 000 265	78,5	52,1
1986	9 720 980	10 196 375	7 488 470	5 653 275	77,0	55,4
1991	10 536 650	11 067 520	8 057 835	6 601 795	76,5	59,7

Source : Statistique Canada, ***Activité.*** Recensement du Canada de 1991, nº 93-324 au catalogue, tableau 3. (Selon les concepts de l'activité de 1971)

Tableau A.5
Population active – Répartition en pourcentage selon le sexe, Canada, 1971 à 1991

Année de recensement	Total dans la population active			% dans la population active totale		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
1971	8 813 345	5 760 245	3 053 100	100	65,4	34,6
1976	10 254 655	6 375 965	3 878 690	100	62,2	37,8
1981	12 267 075	7 266 805	5 000 265	100	59,2	40,8
1986	13 141 745	7 488 470	5 653 275	100	57,0	43,0
1991	14 659 630	8 057 835	6 601 795	100	55,0	45,0

Source : Statistique Canada, ***Activité.*** Recensement du Canada de 1991, n° 93-324 au catalogue, tableau 3. (Selon les concepts de l'activité de 1971)



Les familles au Canada

Statistique Canada

Qu'est-ce qu'une famille? La présente publication illustre les changements importants ayant modifié la structure de la famille au cours des dernières décennies en comparant les données actuelles aux données des recensements antérieurs. On y trouve une analyse de variables telles que la taille, la structure, la composition et le bien-être économique des familles, ainsi que la situation des particuliers dans la famille. Le tout se termine par un examen de ce que sera la famille du futur.

Les publications de la série *Le Canada à l'étude*, rédigées dans un style clair et attrayant, présentent des statistiques tirées du dernier recensement; il s'agit de la source de données démographiques et socio-économiques la plus riche au Canada!

Autres titres de la série :

La dynamique de la population au Canada
Les Canadiens en mouvement
Profil des personnes âgées au Canada
Les enfants et les jeunes : un aperçu
Évolution de la population immigrante au Canada
Les langues au Canada
Travailleurs autonomes
Les gains des Canadiens
Le revenu des familles au Canada
Une génération au travail : Les femmes du baby-boom

Also available in English.

ISBN 0-13-310450-8

9 780133 104509

PRENTICE HALL CANADA INC.